

dans l'opinion publique, de plus en plus mise en compétition avec d'autres objectifs assignés à la société. La protection sociale, la préservation de l'environnement, la prévention des risques incalculables que font courir les technologies chimiques et nucléaires viennent avant la défense militaire du pays dans l'ordre des priorités affirmées. On notera parallèlement que les valeurs de service et de sacrifice jusqu'ici considérées comme spécifiques à l'armée, telles que l'obéissance, le goût de l'ordre, le devoir militaire ou la capacité de subordination, continuent à s'imposer auprès des soldats comme des vertus, mais elles ont perdu de leur attrait et de leur vigueur à l'extérieur.<sup>6</sup> Les valeurs que le changement social porte au pinacle sont l'indépendance, l'expression et l'épanouissement de l'individu. Le problème est que, par suite des nécessités réelles ou présumées de la fonction militaire (les principes d'ordre et d'obéissance par exemple), de telles orientations ne sauraient figurer parmi les buts de socialisation de l'armée.

Par ailleurs, le service militaire n'est plus aujourd'hui un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte et ses responsabilités.<sup>7</sup> La plupart des jeunes sont déjà majeurs en droit quand la conscription les appelle. Ils le savent bien, et agissent en conséquence. L'appelé manifeste dans le moindre de ses gestes une attitude sceptique vis-à-vis d'une formation militaire que le plus souvent il n'accepte pas.

Même parmi les conscrits qui sont actuellement dans l'armée l'opinion envers le service militaire obligatoire est peu favorable. En 1992 seulement un cinquième était d'opinion que le service militaire obligatoire serait encore nécessaire. 64 % des conscrits à l'Ouest et même 80 % à l'Est préféreraient l'armée de métier.<sup>8</sup>

Enfin, la société n'a plus guère d'égards pour le soldat, à qui elle n'accorde pas un prestige ou une valeur morale plus élevés qu'à l'objecteur de conscience. Depuis le milieu des années 80 environ, l'opinion publique considère de façon remarquablement positive l'objecteur de conscience qui fait le service civil, mais aussi l'engagé volontaire, est beaucoup mieux accepté aujourd'hui qu'avant 1980.<sup>9</sup> Cette valorisation du professionnalisme et des formes civiles du service national a pour contrepartie une dévalorisation de fait des motifs qui conduisent à accepter de faire son service militaire malgré un déficit de légitimité évident de l'institution.

## Le problème d'un juste système de recrutement

Devant un tel état de choses, il ne faut pas s'étonner si la conscription contribue de moins en moins à former l'identité civique. Non seulement les jeunes ne se soumettent pas de gaieté de cœur à l'appel, mais cet appel lui-même ne concerne plus qu'une partie d'entre eux. Les dispenses, les exemptions et les candidatures au statut d'objecteur de conscience sont en nombre tel que

la moitié seulement des jeunes aptes au service militaire d'une classe d'âge fait son service militaire, dont un tiers du total.

Manfred Opel, ancien officier général de l'armée de l'air actuellement délégué au Bundestag, vient de présenter une analyse statistique<sup>10</sup> qui fait ressortir une accentuation des inégalités devant le service, inégalités qui devraient s'aggraver encore. À supposer qu'après 1994 une Bundeswehr réduite à 370 000 hommes ait besoin, comme auparavant, de 45 % d'appelés dans ses rangs, il faudrait annuellement incorporer 167 000 jeunes conscrits. Ce chiffre correspond à peu près au nombre de ceux qui sont à la fois aptes au service militaire et bien disposés à son égard.

Malheureusement, la question ne se pose pas exactement dans ces termes : la Bundeswehr de 1994 n'aura pas besoin d'autant d'appelés, et le problème de l'équité de service restera posé. Le général Opel estime que les emplois susceptibles d'être assumés par des appelés ne dépasseront pas 100 000. Il tient compte du facteur technologique qui fait préférer des professionnels aux jeunes soldats-citoyens : les systèmes d'armes de l'avenir demanderont une maîtrise parfaite de la technique ; le travail sur ordinateur, des systèmes informatisés et robotisés remplaceront les combattants. Bien que le combat, selon Jacques Van Doorn, « occupe encore des milliers d'hommes, le champ de bataille moderne paraît néanmoins vide ».<sup>11</sup>

Selon Opel, les effets de cette logique de modernisation seront encore renforcés par les contraintes de la stratégie militaire et du mode de recrutement (conscription). On cherche à optimiser pour l'avenir les capacités défensives de la Bundeswehr tout en inhibant autant que faire se peut ses capacités offensives.

Compte-tenu de la diminution du volume des forces de temps de paix, l'armée allemande doit tirer de son organisation le maximum d'efficacité. On ne pourra, dans ces conditions, affecter les appelés que dans l'infanterie. D'où l'on peut conclure que plus la part des fantassins diminuera, plus la conscription, marginalisée, perdra sa raison d'être.

Les recherches empiriques montrent que la spécialisation et la professionnalisation ont gagné du terrain dans la Bundeswehr. On sait depuis longtemps qu'un combattant a besoin du soutien technique et administratif de sept non-combattants. Et encore ce ratio, probablement déjà dépassé, n'est-il pas le même partout : dans l'armée de l'air, seulement 5 % des activités répondent à la définition traditionnelle de l'art militaire.

On note également, comme Janowitz l'avait relevé<sup>12</sup>, une déformation de la « pyramide » des grades dans le sens d'un renflement aux niveaux intermédiaires. En 1965 par exemple, un officier de la Bundeswehr avait sous ses ordres 12,4 hommes du rang en moyenne. En 1984, ce ratio n'était plus que de 1 pour 5,2. En 1988, dans l'armée de l'air, on dénombrait 1 officier pour 3,4 sous-officiers et 4 hommes du rang.

Aujourd'hui, les appelés qui servent dans les unités techniques doivent, même s'ils ont reçu une formation



adéquate dans le civil, céder les fonctions spécialisées à des sous-officiers parce qu'on ne les a pas suffisamment initiés au maniement de systèmes d'armes complexes. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les appelés aient le sentiment de servir de main-d'œuvre non qualifiée et non rémunérée. À bord d'un bâtiment de guerre, un appelé a donné une réponse symptomatique à la question suivante : « *Quelles sont vos tâches quotidiennes ?* » « *En général, rien d'intéressant. L'équipage est là pour assurer la garde, le nettoyage, et pour donner des coups de peinture* ». <sup>13</sup>

## La mission de défense et le volume des forces en temps de paix

L'examen des liens étroits qui unissent missions des Armées et volume des forces en temps de paix révèle des incohérences cachées.

La fixation à 370 000 du niveau des effectifs de la nouvelle armée allemande à partir de 1994 est beaucoup plus le résultat du compromis politique auquel est parvenue la conférence du Caucase que celui d'une évaluation rationnelle des contraintes politico-stratégiques. Il y a beau temps qu'une analyse approfondie sur ce point aurait dû être conduite. Il n'est pas sûr qu'elle le soit un jour. Cela tient au fait qu'il est difficile, d'une part, de préciser les besoins de la société en matière de sécurité et, d'autre part, de répondre à la question : « *Combien faut-il de soldats ?* », sans tenir compte de la façon dont la société conçoit les missions des forces armées.

Actuellement, deux questions, liées entre elles, dominent le débat. La première renvoie à la définition des besoins en matière de sécurité. Ceux-ci ne sont plus uniquement militaires : ils concernent désormais aussi des domaines comme l'écologie et la démographie. Nous entrons donc dans une « *ère non militaire* », qui forcera les armées à évoluer et à changer de conceptions. Par ailleurs, même s'il ne peut l'être entièrement, le potentiel militaire offensif devra être rendu inopérant, sans affecter les capacités défensives face aux nouvelles menaces. Il en résulte que les fonctions futures de la Bundeswehr seront liées aux perceptions à venir de ces menaces. Ainsi, les moyens militaires qui subsisteront devront assumer les tâches suivantes :

- missions d'interposition et de maintien de la paix dans les zones de tension ou de vide militaire (fonction de "gardien de la paix") ;
- missions de contrôle du processus de désarmement ;
- missions de secours et d'assistance technique à la suite de catastrophes naturelles ;
- missions d'assistance technique et humanitaire en cas de pollution accidentelle nucléaire ou chimique.

La seconde question découle directement de la première. Si la Bundeswehr pouvait être chargée de fonctions jugées nécessaires et utiles par l'opinion publique, son problème de légitimité serait résolu. <sup>14</sup> Si elle pouvait se consacrer à la protection contre les risques généraux de la modernisation, elle serait probablement approuvée par de larges segments de la société, qui critiquent aujourd'hui son orientation uniquement militaire. La Bundeswehr a toujours fait preuve jusqu'à ce jour, en cas de cataclysmes, de grandes capacités d'assurance technique, en Allemagne et à l'étranger. Sans que cette fonction soit nécessairement centrale dans son organisation, elle en a même fait un argument de "relations publiques".

Expressément chargée de ces fonctions aujourd'hui marginales, l'armée allemande ne ferait que se conformer à l'image que l'opinion publique souhaite se faire d'elle. Les fonctions militaires traditionnelles, défense et maintien du statu quo stratégique, joueraient un rôle secondaire tandis que la mission sociale — interventions en cas de catastrophes naturelles ou techniques, et prise en charge de problèmes définis de manière stéréotypée, comme « *faire disparaître le chômage* » ou « *apprendre aux jeunes l'ordre et la discipline* » — deviendrait dominante. <sup>15</sup>

Il existe pourtant nombre d'arguments qui déconseillent de transférer à l'armée des fonctions non militaires. Même si une armée est généralement bien équipée en hommes et en matériels, et bien organisée, pour mener des opérations rapides et efficaces — qu'on pourrait faire contribuer au bien-être de la société civile —, il faut constater que l'action de type militaire est avant tout caractérisée par l'ordre et l'obéissance, le sacrifice d'une partie des libertés publiques de ses acteurs, et qu'elle est toujours jusqu'à présent synonyme de conscription. Or, de telles restrictions des droits fondamentaux pour autant garantis par la constitution démocratique ne se justifient que par les impératifs de la défense, vis-à-vis de l'extérieur, de cette démocratie. En revanche, là où une organisation efficace n'implique pas de contraintes exorbitantes du droit du travail, des structures de type militaire ne s'imposent pas. Des exemples existent : le Technisches Hilfswerk (aide technique intérieure) et les sapeurs-pompiers professionnels en Allemagne. Ces derniers démontrent de façon convaincante que l'on est tout à fait capable de sauver, aider, éteindre, abriter (telle est leur devise) sans passer par un règlement de style militaire. Pour conclure en grossissant le trait : si l'on attribuait à la Bundeswehr des tâches autres que militaires, cela équivaldrait à une militarisation des domaines en question, qui serait fortement redoutée dans de larges secteurs de la société.

Un élargissement des fonctions de l'armée au-delà de ses missions militaires aura probablement pour conséquence qu'on la soupçonne de vouloir assurer tant bien que mal la légitimité de ses structures spécifiques au moyen d'une diversification de ses tâches. « *La poursuite d'objectifs non militaires par l'armée sera interprétée comme une tentative pour maintenir en vie une institution aussi inutile que coûteuse.* » <sup>16</sup>

Une telle démarche serait doublement contradictoire : en justifiant leur survie par l'accomplissement de tâches civiles, les forces armées perdraient avec le temps leur caractère militaire ; dès lors, elles ne seraient plus prises au sérieux au regard de leur fonction traditionnelle, ce qui affaiblirait encore leur légitimité.

C'est la raison pour laquelle la Bundeswehr devra, comme l'indique son nom, au sens littéral, rester affectée à la défense fédérale. Il en résulte sans doute aussi qu'elle sera chargée de fonctions telles que la vérification du processus de désarmement ou la participation à des contingents militaires internationaux ou multinationaux. On a déjà mis sur pied un "Centre de vérification de la Bundeswehr". L'accord de principe politique pour la participation de militaires allemands à des missions de paix et de supervision, en dehors des zones de l'Otan ou dans le cadre de l'ONU, n'est plus qu'une question de temps.

Quelles que soient les formes concrètes que prendra la réduction à venir des effectifs militaires allemands, une chose est sûre : la baisse du volume de la Bundeswehr ira bien au-delà des 370 000 soldats prévus pour 1994. Bien que le sujet soit encore tabou, les experts citent comme possibles des chiffres qui vont de 250 000 à 150 000 hommes, soit environ la moitié du plafond autorisé.

Cela étant, il faut bien voir que le volume des effectifs de temps de paix n'a qu'une importance secondaire. L'essentiel est qu'une Bundeswehr désormais moins volumineuse et débarrassée de ses fonctions non militaires sera beaucoup plus dépendante de spécialistes hautement qualifiés. Ce qui implique un renforcement des tendances déjà évoquées : il n'y aura à l'avenir que bien peu d'emplois qualifiés dans les armées pour les appelés du contingent.

## Objection de conscience, service civil, service de solidarité sociale

En Allemagne, la conscription est étroitement liée à l'objection de conscience. Depuis 1984, les jeunes aptes au service ont, en fait sinon encore en droit, la possibilité de choisir entre service militaire et service civil social. Le droit à l'objection de conscience jouit même d'une sorte de supériorité juridique puisqu'il est prévu par la Constitution depuis 1949, alors que la conscription ne remonte qu'à une loi de 1956.

L'objection de conscience constitue aujourd'hui en Allemagne un problème d'une acuité croissante. Depuis plus de vingt ans, cette forme de service national connaît une croissance régulière du nombre des candidatures. Si la moyenne en était de 4 000 par an jusqu'en 1964, le chiffre pour 1989 s'élevait à 77 400 demandes au total.

En 1991 (guerre du Golfe) plus de 150 000 conscrits ont décidé de refuser le service militaire, en 1992 et 1993 c'étaient chaque fois 135 000 bien que les classes d'âge eussent diminué énormément. Par ailleurs, la Bundeswehr doit enregistrer parmi les objecteurs de conscience aussi des membres du personnel d'active et de réserve.<sup>17</sup> Maintenant on doit constater, qu'un tiers des jeunes aptes au service choisit le service civil social. Parmi les bacheliers ce sont environ 50 %.

En général, il faut admettre que cette croissance régulière des candidatures au statut d'objecteur peut résulter pour partie du débat qui entoure la politique de défense et la stratégie militaire ainsi que des critiques qui se font jour à ce sujet dans l'opinion publique. Néanmoins, elle est au bout de compte l'indicateur d'une mise en cause de la légitimité du service militaire par les jeunes gens concernés.

Les objecteurs de conscience doivent servir à titre civil. Le service civil n'existe pas de façon autonome : il constitue seulement, selon l'expression juridique du Tribunal constitutionnel fédéral, l'obligation de faire « un service national par d'autres moyens et sans armes ». Il n'est pas, à proprement parler, l'expression d'une politique particulière, il a pour objectif essentiel une répartition des charges plus équitable entre ceux qui sont appelés sous les armes et les objecteurs de conscience.

Si l'on voulait caractériser les fonctions des appelés du service civil en Allemagne, il faudrait, sans exagération, dire qu'ils servent de "bouche-trous" à une société de consommation et de bien-être née d'un système de compétition capitaliste. Le service civil est supposé apporter son assistance et sa coopération partout où ledit bien-être est mis en danger, là où le secteur privé a échoué par manque de prévoyance ou par insuffisance de mesures prises au bon moment. C'est ce qui se passe avec les personnes âgées, les malades et les handicapés qui sont internés dans des maisons de retraite, des cliniques spécialisées ou des asiles parce que leurs proches ne veulent pas ou ne peuvent pas s'en occuper. Ce sont alors les appelés du service civil qui interviennent pour combler les lacunes du réseau social, au profit des marginaux et des défavorisés réclamant leur droit à vivre dans la dignité.

Les jeunes gens assujettis au service civil jouent le rôle de "petit personnel" dans de nombreux organismes privés et reconnus d'utilité publique de l'assistance sociale, organismes qui sans eux ne pourraient fonctionner. Dans certaines de ces institutions, leur nombre dépasse celui des employés salariés à plein temps. On estime par exemple que le nombre d'aides-soignants exerçant au titre du service civil dans les hôpitaux atteint 10 % du total du personnel paramédical non qualifié.

Si les fonctions actuellement assumées par les appelés civils étaient laissées à la libre concurrence dans notre économie sociale de marché, elles ne seraient plus assurées que de manière insuffisante, ou elles ne seraient pas assurées du tout. Là où ni la collectivité ni les intéressés ne peuvent faire face financièrement aux soins ou à l'aide dont les personnes en danger de marginalisation ont besoin, il y a toujours la solution, commode et peu



coûteuse pour l'État, du recours aux services des objecteurs de conscience.

Ces derniers partagent le sort financier réservé aux militaires du contingent : ils perçoivent la même solde, inférieure aux prix du marché. Comme eux, ils sont une main-d'œuvre d'un faible coût, qui ne grève donc pas le budget social. Tous les travaux qui ne peuvent être exécutés par des professionnels, parce que ceux-ci sont trop chers, leur sont confiés. Ils mettent, sur ordre, et suivant leurs qualifications, leurs services à la disposition de la société sans bénéficier de la protection du droit du travail. Lorsque certaines activités présentent si peu d'attraits qu'on ne trouve pas de travailleurs salariés pour les assumer, c'est grâce aux assujettis du service civil que l'on évite les goulots d'étranglement.

Contrairement à ce qui se passe pour les militaires du contingent, la contre-valeur du service rendu par les appelés civils doit être réglée par les bénéficiaires. En 1987, ceux-ci ont versé quelque 1,8 milliard de marks en paiement des prestations reçues.<sup>18</sup> Cet argent ne contribue nullement à l'amélioration de la solde des appelés : il est en réalité récupéré par les organismes d'aide sociale qui, en 1987, ont réalisé sur chaque appelé civil un bénéfice moyen s'élevant à 33 000 marks.

On peut imaginer les problèmes que rencontrerait le système allemand de protection sociale, et au premier chef les organismes privés reconnus d'autorité publique, si la conscription venait à disparaître. Les personnes en difficulté dont s'occupent jusqu'ici les 150 000 appelés du service civil<sup>19</sup> seraient privés de leur assistance, et le budget des organismes sociaux d'utilité publique serait frappé d'un déficit global de 3 milliards de marks environ par an. Un avant-goût de ce qui se passerait nous a été donné en octobre 1990 avec la réduction de vingt à quinze mois de la durée du service civil.

Devant les craintes exprimées par les organismes sociaux, M. Hinze, ancien responsable fédéral du service civil a fait ouvertement entendre que désormais plus de jeunes gens seront appelés au service national afin de maintenir le volume des prestations à son niveau antérieur. Voilà qui fait bon marché du droit fondamental à l'objection de conscience ! « *On pourrait croire que c'est la pénurie de main-d'œuvre dans les services sanitaires et sociaux qui oblige à maintenir la conscription, afin de susciter un nombre suffisant de candidatures au statut d'objecteur, et d'alimenter ainsi le système en appelés civils. Cela constituerait un pervertissement de la conception juridique d'origine, qui faisait du service civil un substitut possible au service militaire. Le problème appelle une solution politique. Mais on ne peut en aucun cas s'en servir pour continuer d'assurer la légitimité de la conscription.* »<sup>20</sup>

Si on laisse de côté le rôle important que jouent réellement les appelés du *Zivildienst*, on constatera que, comme pour ce qui concerne les militaires du contingent, le temps de service accompli ne suffit pas pour leur donner une formation spécialisée. Lorsqu'ils s'occupent de personnes souffrantes, isolées ou défavorisées, ils doivent souvent remplacer des personnels qualifiés sans

avoir reçu une formation adéquate dans le domaine médico-social. Finalement, les soins dispensés pourraient s'avérer dangereux et causer un dommage aux malades.

Dans l'opinion allemande, une large majorité est d'avis qu'il faut organiser (et rémunérer) les services sociaux — tout comme les autres services publics — selon les règles de l'économie de marché, et non pas en recourant au recrutement forcé de jeunes inexpérimentés. Le problème de la crise de recrutement des professions médico-sociales ne sera réglé que par une revalorisation des rémunérations, et non en s'appuyant sur la béquille du service civil.<sup>21</sup>

Quand bien même les hommes politiques se rangeraient à l'avis de l'opinion, l'espoir est faible de voir prochainement résolus les problèmes liés de la conscription et de la pénurie de main-d'œuvre hospitalière. Déjà, dans le cadre de la RFA, ni les Länder, ni les communes, ni les caisses de maladie ne se voyaient financer l'augmentation des charges entraînée par une revalorisation des professions médico-sociales. Le lourd fardeau financier imposé par la réunification allemande ne laissera guère de chances à une réforme d'envergure sur ce point dans un proche avenir.

On a envisagé, ces derniers temps, de remplacer le service national, civil et militaire par un « *service universel de solidarité sociale* ». Cette idée est née d'une double prise de conscience : d'une part, on ne saurait se passer à l'avenir des prestations assurées aujourd'hui dans le cadre du service civil ; d'autre part, la solution de remplacement devra être économiquement supportable.

Un tel service universel de solidarité sociale pourrait s'avérer avantageux — à certaines conditions. D'abord, il devait être dégagé de tout lien avec le service militaire, et non plus constituer, comme le service civil aujourd'hui, une option de remplacement. Ce découplage pourrait exercer un effet positif sur la conscription. Mais il pourrait aussi, à l'inverse, favoriser son abolition : une décision politique en ce sens ne signifierait pas automatiquement la suppression de prestations sanitaires et sociales auxquelles personne ne veut renoncer.

Ensuite, la définition des modalités de ce nouveau service doit faire l'objet d'un consensus dans la classe politique et dans l'opinion. L'assistance médico-sociale pourrait s'insérer dans un système plus large qui engloberait des formes de service existant dans la police, la sécurité civile ou l'aide au développement. On pourrait après cela dénombrer, évaluer et prendre en compte, dans l'économie nationale, au sein des ménages, dans le système éducatif et para-éducatif, toutes les activités non rémunérées qui contribuent au bien-être général. À partir de là, le choix du service militaire ne serait qu'une option possible parmi d'autres, et à égalité avec elles : il ne constituerait plus, comme le veut une argumentation excessive, l'accomplissement d'un devoir. Tous les intéressés seraient ainsi mis en mesure de suivre leurs propres convictions ou inclinations.

Dans une société démocratique, il conviendrait, en troisième lieu, de ne pas faire obligation du service de

solidarité sociale, tel qu'esquissé ici, mais de laisser des citoyennes et des citoyens courageux en prendre l'initiative. Le système le mieux adapté à une société de consommation où domine la recherche du bien-être matériel, serait un système incitatif fondé sur le volontariat. Car il dépendra des incitations matérielles offertes que les intéressés acceptent de servir la collectivité volontairement ou qu'ils se préoccupent plus de leur propre formation professionnelle.

Toutefois, si le coût d'un tel service volontaire incitatif paraissait trop élevé, s'il s'avérait qu'un service obligatoire est seul de nature à rester dans des limites financières raisonnables, celui-ci ne devrait pas forcément continuer d'exploiter économiquement les conscrits. Même un service universel de solidarité sociale peut et doit être assorti de compensations financières. Par exemple, les 3 milliards de marks de bénéfices réalisés annuellement par les organismes reconnus d'utilité publique grâce aux jeunes qui y servent pourraient être répartis entre ces derniers. Mais on pourrait également songer à des contreparties différées et (ou) non monétaires : dégrèvements fiscaux, priorité accordée, pour l'accès à l'emploi, à une formation spécialisée ou à l'enseignement supérieur. On pourrait encore favoriser les jeunes qui se sont acquittés du service en les créditant d'une certaine ancienneté professionnelle pour l'avancement ultérieur ou en vue de la retraite, et en leur accordant des prêts bonifiés cautionnés par l'État<sup>22</sup>.

Jusqu'aujourd'hui le gouvernement fédéral rejette l'idée d'un service de solidarité sociale. Pourtant la recherche empirique récente suggère qu'un service universel pour hommes et femmes ne serait pas contesté par la population. Au début de l'année 1990 une étude pilote réalisée dans l'ancienne RFA auprès de jeunes hommes et femmes de 18 à 28 ans avait mis en lumière la tendance suivante : un jeune sur deux favorable au service universel de solidarité, 26 % contre seulement.<sup>23</sup> Là, il semble que, plus que les autres options, ce soit avant tout le service militaire qui est contesté.

## Survie de la conscription ?

**B**ien que peu d'arguments de poids, militaires, économiques ou sociaux, militent en faveur du maintien de la conscription sous sa forme actuelle, il est difficile de répondre à la question de son avenir.

Si l'on s'en tient aux démentis violents du gouvernement fédéral et des partis politiques, les jours de la conscription ne paraissent pas encore comptés. Le ministre de la défense a fait savoir plusieurs fois que, dans le cadre des derniers plans tracés pour l'avenir, les appelés représenteraient environ 40 % des effectifs.

Le ministre et le Chancelier ont ajouté que, même en cas de responsabilités militaires internationales plus

larges pour la Bundeswehr, l'armée mixte d'appelés et de professionnels que l'Allemagne connaît actuellement ne serait pas remise en cause.

Certains paramètres de la situation nouvelle — contours exacts des menaces à venir, ampleur du budget militaire, sort réservé au service de solidarité — sont, bien sûr, encore très flous. Mais il n'est guère besoin d'être devin pour prévoir des changements fondamentaux dans la structure des forces armées après 1994, donc dans leurs modalités de recrutement. La baisse contrainte des effectifs jouera à elle seule un rôle déterminant. Elle se montre maintenant parce que le ministre de la défense a annoncé qu'on veut appeler pour 1994 seulement 135 000 jeunes hommes. C'est une réduction de 15 000 vis-à-vis de la conception.

Dans ces conditions, il semble que la professionnalisation des forces serait garante, d'abord, de l'efficacité. Étant donné le contexte social commun aux pays développés occidentaux — notamment la montée de la spécialisation dans tous les domaines — elle serait aussi garante de la légitimité et, contrairement à ce qu'on croit, de l'intégration future de l'armée à la société.

## Le système militaire de l'avenir

**L'**appareil de défense allemand du futur doit être dual, c'est-à-dire comporter :

- une armée d'active formée de personnels de carrière et sous contrat ;
- une milice de défense territoriale composée, comme on vient de le dire, d'anciens militaires d'active et de jeunes gens recrutés directement (en faisant jouer le ressort de l'inclination spontanée ou de l'intérêt matériel), milice qui s'apparenterait à l'actuelle armée territoriale.

Puisqu'on serait assuré d'effectifs suffisants, en temps de paix (active et milice volontaire) comme à l'heure de la mobilisation (possibilité de conscription d'urgence), il n'y aurait plus aucun besoin d'incorporer des jeunes gens contre leur gré en temps ordinaire. Des modèles de ce type existent et fonctionnent en Occident, par exemple le système américain avec ses trois composantes : armée d'active, réserve, garde nationale.

Si malgré cela on tient absolument à maintenir la conscription, un autre système dual pourrait s'appuyer sur un service national universel. Chaque jeune homme ou jeune fille aurait le choix entre plusieurs options : par exemple, servir dans l'assistance sociale, dans les hôpitaux, dans la protection de l'environnement, dans la défense territoriale ou dans l'armée d'active.

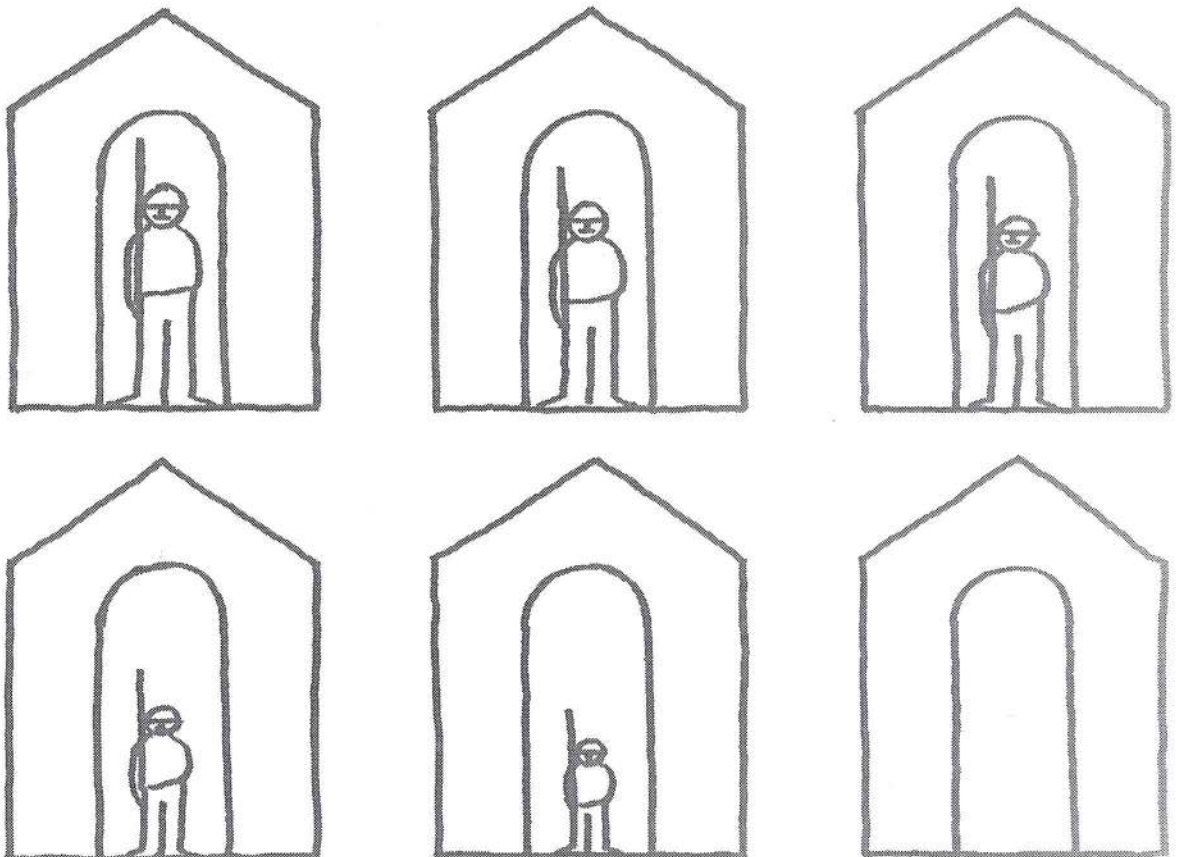
Quelle que soit la variante retenue, une chose semble claire : aucune n'est la solution miracle qui permettra une réduction des dépenses militaires. Une armée de métier n'est pas moins chère, et peut même être plus chère qu'une armée de conscription. Des économies de



plusieurs milliards de marks seront réalisées grâce à une baisse des effectifs et du nombre des systèmes d'armes. L'armée professionnelle présente là un avantage certain : compte-tenu d'une efficacité supérieure, elle peut être beaucoup moins volumineuse que n'importe quelle armée de conscription. ▲

- 1) Cette contribution s'appuie sur les travaux réalisés par les chercheurs du SOWI à Munich (Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr), et notamment : J. Kuhlmann/E. Lippert, "Le cas allemand (I) : adieu au soldat citoyen ?" en B. Boëne, M.L. Martin (sous la direction de), *Conscription et armée de métier*, Paris, FEDN, 1991, p. 149-164 ; et P. Klein, "Le cas allemand (II) : la Bundeswehr à la croisée des chemins", *Ibid.*, p. 165-170.
- 2) G. Harries-Jenkins, "From Conscription to Volunteer Armies", Adelphi Paper n° 103, Londres, IISS, 1973 ; *Armed Forces and the Welfare Societies*, Londres, 1982 ; M. Janowitz, *The Professional Soldier*, Glencoe 1971 ; "U.S. Forces and the Zero-Draft", Adelphi Paper n° 94, Londres, IISS, 1973 ; Van Doorn, "Der Niedergang der Massenarmee : allgemeine Überlegungen", *Beiträge zur Konfliktforschung*, Heft 1, janvier-mars 1976, pp. 51 ; et Ph. Manigart, "The Decline of the Mass Armed Force in Belgium", pp.40 et sv., dans *Forum international*, vol. 9, Munich, Sowj 1990.
- 3) Van Doorn, *op. cit.*, p. 55.
- 4) *Ibid.*, p. 57.
- 5) E. Noelle-Neumann, "Wenn das Gefühl der Bedrohung schwindet", dans *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22/07/1989, p. 6.
- 6) K. Haltiner, *Milizarmee. Bürgerleitbild oder angeschlagenes Ideal ?*, Frauenfeld, 1985.

- 7) E. Lippert, Lagefeststellung "Der Wehrpflichtige", dans P. Klein (Ed.), *Wehrpflicht und Wehrpflichtige heute*, Baden-Baden, 1991, pp. 12 et sv.
- 8) S. Collmer, P. Klein, E. Lippert, G.M. Meyer, *Einheit auf Befehl ?*, Opladen, 1994, pp. 117 et sv.
- 9) J. Kuhlmann, E. Lippert, "Armee ohne Marschzahl, SOWI-Arbeitspapier n° 72, München, 1993, p. 27.
- 10) M. Opel, "Schluß mit der Wehrpflicht : Warum sich die neue Bundeswehr auf Berufssoldaten stützen muß ?", dans *Die Zeit*, 21/09/1990, p. 58.
- 11) Van Doorn, *op. cit.*, p. 55.
- 12) *The Professional Soldier*, *op. cit.*
- 13) Entretien de groupe, août 1990.
- 14) H.U. Kohr, E. Lippert, "Zum Verhältnis von Militär, Gesellschaft und Öffentlichkeitsarbeit in den 90er Jahren", *SOWI-Arbeitspapier n° 32*, München, 1990, p. 7.
- 15) H.U. Kohr, H.G. Rader, *Image der Bundeswehr*, München, SOWI (Gutachten 4) 1989, p. 13.
- 16) Van Doorn, *op. cit.*, p. 57.
- 17) J. Kuhlmann, E. Lippert, "Argumente wider und für die Wehrpflicht in Friedenszeiten", *SOWI-Arbeitspapier n° 48*, München, 1991, p. 29.
- 18) J. Kuhlmann, "National Service Policy and Programme : The Case of West Germany", *SOWI-Arbeitspapier*, München, 1990, p. 66.
- 19) *IAP-Dienst*, n° 1/1994, p. 3.
- 20) W. Ruez, "Wehrpflicht ohne Zukunft ? Alternative in der Diskussion", *KAK-Rundbrief*, IV, 1990, pp. 3 et sv.
- 21) Th. Ziegler, "Die allgemeine Wehrpflicht in der Kritik der sozialen Verteidigung", *KAK-Rundbrief*, IV, 1990, pp. 17 et sv.
- 22) W. Vogt, "Die allgemeine Wehrpflicht unter militärsoziologischer Betrachtung", *KAK-Rundbrief*, IV, 1990, p. 9 ; H.U. Kohr, "Wehrdienst als Teil eines allgemeinen Gesellschaftsdienstes ?", *SOWI-Arbeitspapier n° 42*, München, 1990, p. 5.
- 23) H.U. Kohr, *op. cit.*, p. 12.



# Quelle conscription pour quelle société ?

**S**econde contribution de ce colloque que nous publions en regard de l'actuel débat sur le service national : celle de Lluís Sala-Molins, philosophe enseignant à l'université de Toulouse-Le-Mirail, qui est venu apporter des repères sur les droits et devoirs du citoyen face à l'État, et a essayé de répondre à la question : quelle conscription pour quelle société ?

## Lluís Sala-Molins

**J**e vais y aller d'abord d'un exergue bien brutal sur lequel je faisais dernièrement travailler des étudiants. C'est une petite phrase de Foucault qui, me semble-t-il, peut éclairer ce qui suivra : « *La loi ne peut pas ne pas être armée et son arme par excellence est la mort. À ceux qui la transgressent elle répond au moins à titre d'ultime recours par cette menace absolue.* »

Il m'intéresse de voir à quel point et avec quelle facilité mort et loi s'articulent dans un même souffle. Ceci dit, le thème est : "Quelle conscription pour quelle société ?" Autant que je commence par la fin : je n'en sais rien ! Je vais essayer d'y répondre dans un langage qui aura à voir avec mon métier, la philosophie.

L'affaire est celle de la comparaison entre une nécessité existentielle et une possibilité théorique, de réfléchir sur la légitimité (et non pas sur la légalité — la légalité ne se réfléchit pas, la légitimité oui) de l'acte de tuer, à terme, ou d'attenter gravement à la qualité de vie d'autrui, avec le risque, bien entendu, de jouer parfois ma propre vie à pile ou face.

Je sais bien, nous savons tous, que cette ultime dérivation peut n'être que d'ordre théorique et n'avoir d'incidence pratique, dans les temps qui sont les nôtres, que dans une proportion mathématiquement minime. Mais, à terme, et au commencement, c'est bien de cela qu'il s'agit, et c'est bien parce qu'il y a cela qu'il y a un problème.

La nécessité existentielle d'y réfléchir me semble évidente. Et on peut l'assumer de deux façons : ou bien on assume les fins, la finalité, et les moyens à la sauvache, à l'abruti, et puis tant pis. Ou bien on s'intéresse aux fins et aux moyens en se sachant partie prenante des unes

et des autres. Si l'on joue son équation personnelle dans un fronton théorique désincarné, l'existentialité de l'affaire est là : je peux et dois tuer, je peux être tué.

Reste la possibilité théorique de la réflexion. Et le problème est là : face à face et pour le même enjeu, la simplicité des demandes existentielles et la complication extrême de la technicité des moyens de cette fin. Existentiellement, dois-je tuer ? Puis-je tuer ? Puis-je mettre ma vie à pile ou face ? Au plan théorique, c'est une affaire de bouton, de stratégie, de comparaison entre guerre de tranchées, guerre presse-bouton, guerre par délégation, guerre des étoiles. Mais on ne peut pas, me semble-t-il, réfléchir sur cet aspect théorique en ne s'arrêtant pas sur cette "nécessité" existentielle qui est à la base.

Conscription, ça veut dire quoi ? La conscription serait la pratique du droit de la nation à confronter chacun (à l'intérieur d'une certaine catégorie de ses membres) aux conséquences réelles d'un pacte fondateur historiquement mythique mais logiquement incontournable. En clair : si la conscription pose problème, elle pose problème parce que l'envers de son endroit c'est nécessairement une certaine définition de l'État et une certaine intégration à cette définition d'un pacte, ou non.

Si en disant État je pense à un pacte fondateur, la notion de conscription a une certaine tenue. Si je dis État en faisant l'économie d'un pacte fondateur ou en l'infirmité ; si j'ai une approche populaire, populiste, populacière de la notion d'État, la notion de conscription change de nature. Or, ici et maintenant, la France éternelle fonctionne, me semble-t-il, selon une certaine acception de l'État et selon une certaine acception qui ne fait pas l'économie du pacte.

Mais ce pacte fondateur, en vertu duquel il y a de l'État, il se trouve — et c'est curieux — qu'il est historiquement mythique, qu'il n'a pas eu lieu effectivement



mais qu'il est logiquement incontournable. On ne peut pas penser conscription sans ce présupposé logique. Pourtant, nul n'a la naïveté de penser que ce pacte soit jamais intervenu. C'est dans cette opposition que, me semble-t-il, se joue une kyrielle de questions, toute une théorie syllogistique de réflexions à propos de "conscription ou pas". Parce que "conscription ou pas", encore une fois, je ne sais pas en parler en le dissociant de l'enjeu "vie ou mort" qui est au terme de l'affaire.

Le contrat social ou le pacte — c'est la même chose — est le fondement premier du déploiement juridique, institutionnel, coercitif, d'un ensemble de dispositions dont l'aboutissement pour chacun (pour chacun dans une certaine catégorie), est la caserne, le billet de route, l'économie de la défense et de l'attaque, de la mort subie ou de la mort donnée. En amont de tout cela, il y a le mythe logiquement nécessaire du contrat. Il s'agit alors, et c'est l'essentiel, de s'interroger sur la spécificité du devoir militaire ou sa possible réduction à la banalité de n'importe quel autre devoir du citoyen envers l'État.

Est-ce un devoir comme les autres ou différent ? Si l'État et le contrat fonctionnent comme je l'explique, quelle différence entre le devoir qui aboutit à la conscription et le devoir, par exemple, de scolarité pour chacun ou celui de l'impôt ? De ce point de vue, aucune différence. Et néanmoins nous sentons tous qu'il y a bel et bien une différence substantielle entre ce devoir et certains autres devoirs.

Un certain type de rapport à l'État, celui qui passe par la conscription, relève-t-il de l'obligation, relève-t-il, pourrait-il relever de la prohibition, ou est-il un domaine de simple indifférence ? Tout cela revient à distinguer des devoirs plus contraignants que d'autres, à constater que l'on a une tendance à invoquer la raison ou la volonté, ou ni l'une ni l'autre, selon le type de rapport que chacun instaure avec l'État, qui, lui, veut absolument être en rapport avec nous. Avez-vous remarqué que, même lorsque vous n'avez pas envie d'être en rapport avec l'État, l'État veut absolument être en relation avec vous ? J'ai pas compris pourquoi. Mais c'est comme ça. Ça dure depuis longtemps et je crains que ça continuera encore.

Finalement, vous et moi, nous pouvons nous considérer en rapport organique ou rationnel ou volontariste avec l'État. Je suis convaincu que, dans notre quotidien, nous jouons stratégiquement des trois cartes. Cette stratégie qui fait que chacun de nous est définissable et par son option personnelle, et par sa façon spécifique de se comporter devant l'obligation. Rien de tout cela n'est simple, d'autant moins que des facteurs sociologiques interfèrent dans la lisibilité de ces rapports à l'État

"Conscription ou non", dans ma réflexion impromptue, cela signifie armée de métier ou non... au fond. Alors là, l'histoire contemporaine, vous le savez mieux que moi, est pleine de faits qui plaident en fait d'efficacité martiale face à l'ennemi, mais de faits indifféremment pour et contre chacune des deux formules. Des armées de métier peuvent faire les pires félonies. Des armées de

conscription peuvent faire les félonies les plus folles. Et je ne pense pas que l'on puisse faire une distribution de bons points ou mauvais points en fonction de ces critères-là. Ceci tendrait à prouver que l'une et l'autre, conscription et armée de métier, peuvent convenir à différentes manières d'envisager, en fait de devoirs des citoyens envers l'État, diverses stratégies de délégation de ces devoirs.

À la limite, c'est peut-être moins le rapport des citoyens à l'État qui est en cause dans cette réflexion sur "conscription et armée de métier" que la question suivante : qu'est-ce qu'on pourrait déléguer, qu'est-ce qu'on délègue à l'État, qu'est-ce qu'on ne lui délègue pas ?

Bref, l'éternel problème, énervant, fatigant, lassant, de la théorie et de la pratique, de la vérité politique et de la stratégie de la véracité politique, ce qui fait deux. Si nous pensons "délégation", l'affaire s'arrondit en réflexion non sur la conscription mais sur la nature de l'État lui-même, sur la symbolisation qui la manifeste et qui la voile, sur le langage qui la décrit ou qui au contraire la cache. C'est l'État, mesdames et messieurs, mes chers camarades, qui est le problème. C'est la façon de le dire et de le penser qui pose problème. Pas la conscription, me semble-t-il.

Quelle logique y aurait-il dans le rejet théorique de la conscription comme principe incontournable, par sa parenté avec la mort, qui ne serait pas assorti du rejet effectif ou théorique du paiement de la part d'impôt, qui rend viable la conscription ? Comment faire : on va au bout de l'analyse ou on reste en exergue de l'analyse ? Et nous voyons bien que si nous dépassons l'exergue de l'analyse, que ça nous plaise ou que ça nous déplaise, c'est l'État qu'on vise quand on s'occupe de ça. L'affaire se complique ici. Et, à terme, c'est donc de l'État, et de l'État seulement, qu'on parle quand on essaye de faire dans cette histoire la part du citoyen dans le sujet ou la part du sujet dans le citoyen.

La réflexion personnelle avec laquelle je vais faire ma petite chute, c'est qu'à cette question de la "condition" de soldat — armée de conscription — ou de la "vocation" de soldat — armée de métier —, je ne sais, moi, y réfléchir que dans la perspective irréversible de la mort. La mienne ou celle du citoyen d'en face. Et j'en suis resté à Lluís Vivès, un humaniste qui énonçait tout simplement, au XVI<sup>e</sup> siècle, que « toute guerre est civile ». Toute guerre est guerre civile. Cette brutale certitude me renvoie à la solitude de ma conscience et m'interdit de conclure catégoriquement pour tout autre que moi-même. ▲

## BONNES FEUILLES

# La fin de l'ordre militaire

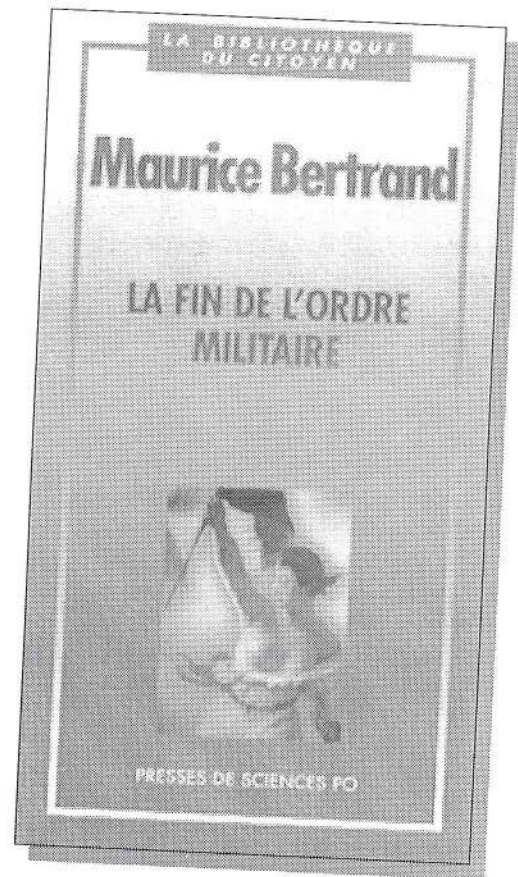
**N**ous voguons sur un monde plongé dans une formidable révolution intellectuelle et politique. La fin de l'antagonisme idéologique Est-Ouest a rendu la doctrine de dissuasion, qui reposait sur la recherche de la paix par l'équilibre des forces, sans objet.

L'auteur, pour démontrer l'influence du politique sur l'économie, emprunte le chemin des structures militaires qui, selon lui, ont toujours largement déterminé les structures politiques grâce au concept de sécurité constituant un problème politique primordial.

La thèse soutenue dans ce livre refuse l'opinion couramment acceptée stipulant la subsistance des risques de guerre et préconisant la poursuite du développement d'appareils militaires comme le devoir d'un effort soutenu dans le domaine de la défense. L'auteur analyse l'irrationalité des politiques militaires, la disparition de l'équilibre des forces et ses conséquences, les transformations en cours, la mondialisation du système de sécurité et la naissance d'une nouvelle logique, fruit de la rupture de la logique territoriale et de la logique planétaire.

Fort de son expérience passée comme expert lors de la restructuration de l'organisation des Nations unies, l'auteur consacre la dernière partie de ce livre à l'ONU : les obstacles et les problèmes posés par la recherche d'une véritable institution mondiale de sécurité dotée de moyens suffisants. Il dénonce les faux arguments qui constituent des obstacles à l'établissement d'institutions mondiales rationnelles, démocratiques et efficaces. L'entreprise est d'une telle ampleur qu'elle exige un énorme effort de réflexion collective. Comme le souligne brillamment l'auteur dans sa conclusion, « *la grandeur d'un pays démocratique pourrait être plus aisément trouvée dans sa contribution à la construction d'une société plus civilisée que dans la puissance toute relative que lui confèrent des industries d'armements et des exportations d'armes vers des pays à risques, susceptibles d'utiliser un jour ces armes contre leurs fournisseurs* ».

**Belkacem Elomari**



### **La fin de l'ordre militaire, Maurice Bertrand**

Paris, Presses de Sciences-Po,  
coll. La Bibliothèque du citoyen,  
1996, 125 p., 75 F.

### **Maurice Bertrand**

## *Une révolution intellectuelle et politique*

**L'**opinion couramment acceptée est qu'il subsiste aujourd'hui des risques de guerre, au surplus imprévisibles, qu'il reste indispensable d'y faire face en entretenant et en développant des appareils militaires capables de répondre « à toute menace d'où qu'elle vienne », et que l'effort de défense nationale reste un devoir pour les citoyens de chaque pays. Cette opinion reste compatible avec la constatation d'un changement social et politique accéléré. Tout changerait sans doute autour de nous, mais la guerre resterait un phénomène éternel, lié à la nature humaine et à la structure de la société. Prétendre qu'un régime de paix universelle pourrait être bientôt instauré relèverait donc de l'utopie.



*La thèse qui est soutenue dans ce livre est que cette opinion commune est erronée, qu'il s'agit en fait d'une croyance, ou d'une idéologie entretenue par l'ancienneté des idées reçues, par les sentiments identitaires nationaux et par les intérêts très précis de quelques catégories sociales ; que cette croyance est déjà en train de perdre de sa force ; que le phénomène de mondialisation concerne au premier chef les questions de sécurité ; qu'une révolution intellectuelle est en cours de préparation en ce domaine et qu'elle sera d'une ampleur inégalée dans la mesure où elle entraînera une transformation profonde de la structure politique de la planète.*

En d'autres termes, il est soutenu que la guerre et la paix ne seront plus au XXI<sup>e</sup> siècle ce qu'elles ont été au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup>. Quoi qu'en ait dit l'Écclésiaste, suivi par tous ceux qui se croient réalistes, il y a quelquefois du nouveau sous le soleil.

L'affirmation qu'une telle révolution est en cours peut paraître étrange, puisque rien d'essentiel ne semble avoir changé en matière de sécurité : plus de 30 conflits armés sont en cours ; plus de 25 millions de soldats servent dans des appareils militaires sophistiqués ; et la fin de la guerre froide, la « disparition de l'ennemi », et le développement de nouvelles menaces non militaires n'ont entraîné ni changements fondamentaux dans la structure des armées, ni transformation sensible des politiques militaires. Les réalistes peuvent donc penser que l'idée de révolution en ce domaine relève de l'imagination. Au surplus, l'obstacle majeur à la crédibilité d'une telle assertion est l'ampleur même et la portée de la transformation ainsi supposée. Dire que le monde peut voir disparaître la guerre comme moyen normal de la politique est aussi difficile à croire aujourd'hui que l'était l'idée que la Terre tournait sur elle-même, et non le Soleil et les étoiles autour d'elle, pour les contemporains de Copernic.

C'est donc prendre quelques risques de soutenir qu'il existe bien, en ce qui concerne les conceptions de la guerre et de la paix, une transformation profonde qui aura inévitablement des conséquences fondamentales sur la

structure politique de la société planétaire. Mais ces risques valent la peine d'être courus, parce que le concept de révolution est seul capable de rendre compte de ce qui se passe actuellement dans le domaine de la sécurité.

Il faut d'abord noter que les révolutions sont des phénomènes classiques et récurrents dans l'histoire de la civilisation occidentale, et que c'est grâce à elles que cette civilisation a progressé. C'est même ce qui constitue son originalité par rapport aux autres cultures. La Renaissance, la Réforme, la révolution scientifique au XVII<sup>e</sup> siècle, la révolution démocratique au XVIII<sup>e</sup>, la révolution industrielle au XIX<sup>e</sup>, la décolonisation au XX<sup>e</sup> sont les étapes d'un développement qui n'a aucune raison de s'arrêter. Toutes ces révolutions ont au surplus des traits communs faciles à identifier.

En premier lieu, elles se produisent toutes pendant des périodes de stabilité apparente et même de renforcement des conservatismes, comme si les structures existantes cherchaient à se fortifier pour résister à des menaces vaguement perçues. Telles étaient la Sorbonne et l'aristotélisme avant la Renaissance, l'Église romaine avant la Réforme, les structures d'Ancien Régime avant 1789, l'exaltation des sentiments de grandeur impériale et de mission civilisatrice avant la décolonisation.

Leur deuxième trait fondamental est leur capacité de développement logique. Parties d'une remarque critique, d'un mouvement d'indignation, de la notation d'un fait inexplicable, elles progressent irrésistiblement, animées en apparence par la seule force de la raison, tirant des principes posés toutes leurs conséquences, mettant en lumière les aspects irrationnels, pénétrant progressivement de leur argumentation toutes les couches sociales, y inclus celles qui profitaient de l'ordre existant, et finissent par tout emporter sur leur passage.

Elles provoquent naturellement les résistances les plus farouches, ce qui conduit à des crises, des retours en arrière et quelquefois des catastrophes, mais elles réussissent finalement à mettre en évidence l'absurdité de l'ordre auquel elles se sont attaquées et à faire reconnaître leurs conclusions

comme naturelles, normales, et d'une évidence que l'on n'aurait jamais dû contester.

## Les exemples de la décolonisation et de la construction européenne

Pour comprendre l'inadéquation de l'accusation d'utopie — de naïveté ou d'irréalisme — qui est portée contre la thèse qui vient d'être résumée, il est nécessaire de constater que les révolutions intellectuelles et politiques entraînent toujours *un rétrécissement du domaine de l'utopie*. Ce qui était hier considéré comme impossible ou impensable devient soudain lieu commun et réalité. C'est ce qu'il est facile de constater si l'on considère les deux révolutions de ce type qui se sont produites dans le monde depuis 1945 : la décolonisation et la construction de l'Union européenne.

Les traits communs à ces deux transformations des structures mentales et des institutions politiques sont nombreux. La décolonisation a abouti à une transformation de la carte du monde : la configuration planétaire des unités politiques territoriales a été complètement changée. Elle a été rendue inévitable par la force même des principes auxquels tous les États avaient souscrit solennellement en 1945, en reconnaissant dans la charte de l'ONU « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Elle a été imposée par la conjonction de la révolte des peuples colonisés et la conviction d'une partie des dirigeants et de l'opinion publique des pays dominants qu'il était absurde, dommageable et condamnable de refuser de traduire ces principes dans les faits. Elle a dû bousculer des idées reçues sur les bienfaits et l'utilité de la colonisation, sur la supériorité de la race blanche, sur l'intérêt économique de la domination territoriale. Elle a suscité des résistances farouches dues à la fois aux sentiments identitaires des peuples colonisateurs, et aux intérêts d'une fraction influente de leur *establishment*. Elle a contraint à un choix politique fondamental entre la répression et l'octroi des indépendances, et la

décision finale en faveur de la solution logique, rationnelle et conforme aux principes acceptés n'a été obtenue qu'après des répressions sévères et de très longues guerres condamnées à être perdues. Puis quand les indépendances ont été reconnues, la situation d'un monde décolonisé est finalement apparue comme normale et conforme à la nature des choses. Et les générations nouvelles peuvent se demander pourquoi elle n'a pas toujours existé.

L'exemple de la construction de l'Union européenne est encore plus important à considérer, dans la mesure où il concerne directement la transformation du paysage mondial en matière de sécurité. Sans doute aura-t-il fallu deux guerres mondiales, aussi absurdes et horribles l'une que l'autre, pour qu'une tentative sérieuse prenne enfin corps pour transformer radicalement les relations entre l'ensemble des pays de l'Ouest européen, et en particulier entre la France et l'Allemagne. Mais l'attention que l'on porte aujourd'hui aux difficultés de la construction européenne après Maastricht (monnaie unique, élargissement, questions institutionnelles) tend à occulter le fait que, désormais, la guerre est devenue impensable entre les pays qui composent cette communauté.

Or il s'agit d'un succès absolu, qui a été atteint très rapidement, et qui change fondamentalement le paysage de la paix et de la guerre au niveau non seulement européen, mais mondial. Qu'un continent qui a été le centre d'innombrables guerres entre les nations qui le composaient, qui a porté la guerre partout dans le monde par ses conquêtes coloniales, et qui a été la cause de deux guerres mondiales, devienne soudain une communauté de sécurité où l'idée même d'une guerre entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche ou l'Italie soit devenue ridicule, représente évidemment une révolution. Que l'on ait pu fixer, dans le traité de Maastricht, comme un objectif difficile mais jugé accessible, l'établissement d'une politique étrangère et de sécurité commune, que l'on ait pu créer un Eurocorps, soit un début d'armée internationale européenne (même s'il ne s'agit encore que d'un symbole), dans laquelle

vivent ensemble des soldats et des officiers allemands, français, espagnols et belges, représente bien le renversement de la plupart des principes fondamentaux précités. Sans doute peut-on considérer qu'il s'est agi là d'une affaire régionale ne concernant qu'une superficie relativement restreinte, que les identités nationales continuent d'être marquées par l'indépendance des politiques de sécurité (Force de frappe française, services de renseignements indépendants, etc.), que le paysage est complexe en raison de l'existence de l'Otan et la présence de forces américaines en Europe. Mais, quelles que soient les causes ou l'environnement du phénomène, il reste qu'il s'agit bien, pour un nombre important de puissances ayant joué un rôle majeur dans la définition de la philosophie et des méthodes de la guerre et de la paix, d'un renversement quasi total.

Dans les deux exemples précités, ce qui était utopique il y a à peine trois décennies est devenu réalité. *Or la révolution qui concerne aujourd'hui la planète entière se présente exactement dans les mêmes termes.* Elle doit aboutir à une transformation profonde de la configuration des unités politiques territoriales, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de l'unification de la planète. Elle est rendue inévitable à la fois par la transformation du système de sécurité et par la force croissante de l'idée de démocratie et des exigences en matière de droits de l'homme. Elle bouscule des idées reçues, sur l'éternité et la souveraineté absolue des États-nations, sur le devoir de défense des territoires, sur la nécessité des armées. Elle suscite des résistances farouches des gouvernements, des peuples, des groupes d'intérêts et des structures politiques existantes. Ces résistances entraîneront des catastrophes de types divers, repliements identitaires générateurs de guerres civiles, tentatives hégémoniques et répressions, migrations massives et désintégrations politiques. Elle contraindra à choisir entre la répression et la prévention, entre l'oppression et la démocratie. À plus ou moins longue échéance, quand tous les obstacles auront été surmontés, c'est la solution démocratique qui sera finalement adoptée comme une chose naturelle, correspondant à un accord

entre les principes et les faits. Et les générations postérieures à cette transformation se demanderont comment le monde a pu vivre aussi longtemps dans un état d'anarchie guerrière le condamnant à des destructions périodiques.

Décolonisation, construction d'une entité européenne, et mondialisation politique représentent donc bien trois phénomènes historiques de transformation profonde des structures institutionnelles, politiques et psychologiques de la société mondiale. Les deux premiers sont connus et peuvent être analysés. Ils ont été extraordinairement rapides au regard de l'histoire.

Pour démontrer que le troisième correspond bien à la description qui vient d'être esquissée, il suffit donc de vérifier que l'on retrouve bien dans le domaine de la sécurité à l'échelle mondiale les éléments constitutifs d'une révolution de même nature. Or les signes qui démontrent qu'il en va ainsi sont nombreux. Il suffit de considérer avec quelque objectivité l'évolution des méthodes, des menaces et des besoins de sécurité pour diagnostiquer que l'idéologie qui règne aujourd'hui en ce domaine s'explique par des circonstances dont l'effet combiné disparaîtra dans quelques années, que le niveau d'irrationalité des politiques militaires actuelles ne pourra se maintenir encore longtemps, qu'il deviendra indispensable de répondre par d'autres méthodes aux menaces réelles contre la sécurité, que les idées reçues sur le problème seront irrésistiblement bousculées puis détruites et remplacées par d'autres, et qu'un nouveau système politique dont les structures découleront logiquement d'une analyse plus correcte de la situation mondiale sera en conséquence institué.

▲



# Notes de lecture

## **Les Volontaires de l'an 2000**

**Pour une nouvelle  
politique de défense**

**François Heisbourg**

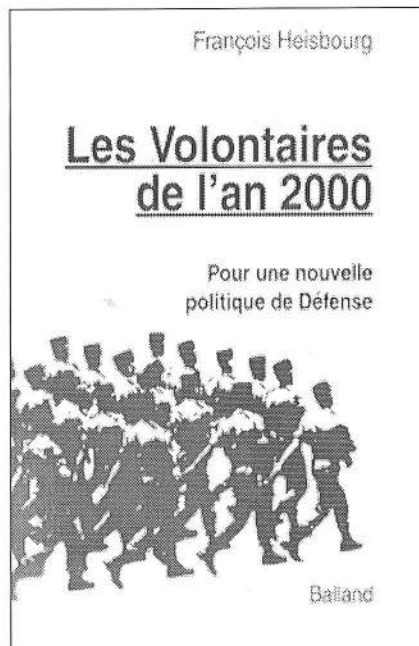
Paris, Balland, 1995, 297 p., 120 F.

« **D**ans quelle mesure les forces levées et équipées par le contribuable français sont adaptées aux conditions de l'après-guerre froide ? »

C'est à partir de cette question que François Heisbourg déroule son propos. Dans sa première partie, son ouvrage constitue un bon outil d'information pour alimenter le débat qui vient timidement de s'ouvrir en France sur l'armée. L'auteur connaît bien le sujet, ayant exercé des fonctions tour à tour au sein du cabinet d'un ministre de la défense, dans l'industrie d'armement, ou comme directeur de l'IISS (International Institute for Strategic Studies de Londres)... L'état des lieux qu'il dresse des armées et d'un nouvel environnement géostratégique de l'après-guerre froide est clair.

Cependant, il est plus difficile de suivre François Heisbourg dans la seconde partie de son ouvrage, lorsqu'il aborde ses propositions de réformes : l'auteur s'inscrit tout à fait dans la ligne défendue par Jacques Chirac dernièrement : faire mieux avec moins d'argent. Il est partisan d'une « armée professionnelle aux effectifs restreints, bien dotée en équipements et possédant une grande mobilité »... De même il prône un effort soutenu des pouvoirs publics à l'exportation d'armes, et termine son ouvrage sur un appel au renouvellement du consensus sur la défense.

P.B.



## **L'Année stratégique**

**Les équilibres militaires**

**Sous la direction  
de Pascal Boniface**

Paris, IRIS-Arléa, 1996, 630 p., 175 F.

L'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) publie chaque année *L'Année stratégique*. *Les équilibres militaires*. Ce document accueille chaque année les contributions des meilleurs spécialistes dans le domaine des stratégies militaires et politiques.

Le premier dossier de cette édition 1996 aborde le débat sur la doctrine française de dissuasion nucléaire, vient ensuite celui de l'industrie européenne de défense en pleine crise économique et frappée de plein fouet par les coupes budgétaires et la disparition de la menace soviétique. Un troisième volet fait le tour de la poudrière des Balkans, tentant d'analyser les causes de l'impuissance de l'Union européenne à imposer une solution politique au problème de l'ex-Yougoslavie.

Une autre partie est réservée au traitement du processus de paix au Moyen-Orient. Elle met en exergue les

obstacles dressés par des extrémistes de tous bords pour empêcher la restauration de la paix. La guerre civile qui déchire l'Algérie et les multiples dysfonctionnements des systèmes politiques et sociaux qui entravent le développement du continent africain font aussi partie des sujets traités dans ce livre.

*L'Année stratégique* comporte également une traduction française du *Military Balance*, de réputation mondiale, édité annuellement par l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres. Il s'agit d'une évaluation exhaustive quantitative et qualitative du potentiel militaire de tous les pays du monde.

B.E.

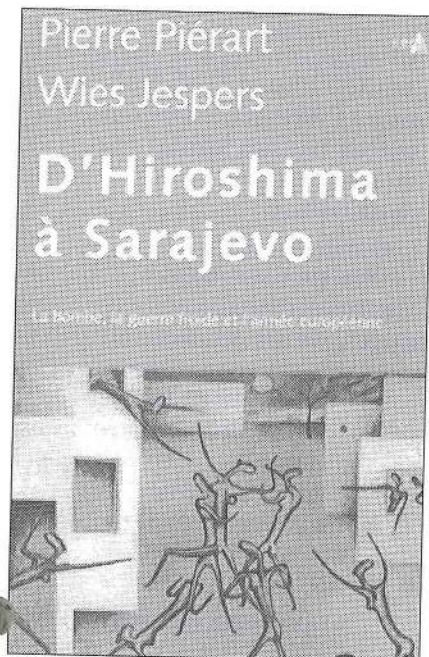
## **L'avenir de l'arme nucléaire**

**Thierry Garcin**

Bruxelles, Bruylant, 1995, 153 p., 70 F.

Ce petit livre centre son propos sur le problème de la prolifération nucléaire, rappelant les données de base, brossant un état des lieux et présentant les nouveaux enjeux nucléaires dans le contexte international de l'après-guerre froide. Le point de vue de Thierry Garcin ne manque pas de nous appeler à la réflexion tant ses propos ressemblent à de véritables mises en garde : « *L'arme nucléaire n'est pas morte, écrit-il. Elle renaît et se multiplie sous d'autres formes et connaîtra d'autres avatars. Les États seraient bien inconsidérés, et criminels, de l'oublier... Bref, le tabou nucléaire sautera-t-il un jour (par exemple avec de petites charges limitées dans un corps à corps entre voisins), l'explosion emportant avec elle - à jamais - la dissuasion ? Ne pas le craindre aujourd'hui serait irresponsable.* »

B.B.



### **D'Hiroshima à Sarajevo.**

**La bombe, la guerre froide et l'armée européenne**

**Pierre Piérart - Wies Jaspers**

Bruxelles, EPO, 1995, 221 p., 110 F.

On lira avec beaucoup d'intérêt ce livre qui retrace toute l'histoire des armes nucléaires pendant et après la seconde guerre mondiale en faisant appel aux recherches historiques les plus récentes. Les auteurs — universitaires et membres actifs du mouvement de paix belge — ouvrent en même temps à la compréhension de l'actuelle situation du monde où les puissances nucléaires disposent encore aujourd'hui de plus de têtes nucléaires qu'au moment de la première adoption du traité de non-prolifération en 1970. Soulignant point par point la mauvaise volonté des puissances nucléaires à s'engager dans une véritable dénucléarisation, la lecture du livre de Pierre Piérart et Wies Jaspers nous invite à la vigilance à propos des négociations actuelles en vue du traité d'interdiction totale des essais nucléaires. Le livre se termine par un débat tout aussi actuel après la proposition française de "dissuasion concertée" sur l'éventualité de mettre sur pied une puissance militaire nucléaire européenne. Le dernier chapitre fait le point sur l'Allemagne "une grande puissance nucléaire", sujet largement occulté en France.

**B.B.**

### **Les politiques nucléaires**

**Henri Pac**

PUF, Que sais-je ?, 1995, 128 p.

Ce *Que-sais-je* fait le point sur les enjeux et la société nucléaire mondiale avant de développer deux "voies" empruntées par les États à propos du nucléaire : la puissance et la prudence. L'auteur qui ne se situe pas dans la mouvance antinucléaire apporte cependant des éléments de réflexion au débat dans une collection grand public, notamment sur la dimension géopolitique du nucléaire et sur l'absence de la dimension sociale dans les politiques nucléaires. « *Qu'on le veuille ou non, constate Henri Pac, le contenu humain des politiques nucléaires reste encore pauvre parce que les démarches industrielles et stratégiques ont jusqu'à ce jour emprunté plus au réalisme qu'à la préoccupation humaniste.* »

**B.B.**

### **Nuclear export controls in Europe**

**Harald MÜLLER (ed.)**

Bruxelles, European Interuniversity, 1995, 276 p.

Dernier-né d'une série d'études consacrées aux stratégies européennes en matière de non-prolifération, le nouvel ouvrage collectif du *Peace Research Institute Frankfurt (PRIF)*, dresse un bilan critique des contrôles des exportations de technologies et matières nucléaires. Les dispositions légales et réglementaires dans une douzaine de pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est sont documentées et analysées. La mise en cause de nombreuses sociétés européennes dans le transfert à l'Irak d'équipements indispensables à l'acquisition d'une arme atomique a servi de révélateur et permis une certaine convergence des politiques européennes. Les prérogatives strictement nationales restent toutefois déterminantes dans ce domaine et maintiennent de larges zones d'ombre préjudiciables à une politique efficace de non-prolifération. Le bilan pour la France est particulièrement contrasté.

Si l'Hexagone peut se prévaloir d'une certaine efficacité du système de contrôle des exportations, il remporte également la palme du secret commercial et de l'absence de contrôle parlementaire.

**J.L.T.**

### **La paix nucléaire Simulations et réalités**

Paris, Éditions Patrick Banon, 1995, 175 p., 120 F.

Ce livre, préfacé par Pierre Lellouche, député RPR et conseiller de Jacques Chirac et postfacé par Charles Millon, ministre de la défense, est un plaidoyer *pro domo* du gouvernement français destiné à justifier la reprise des essais nucléaires et à préparer les esprits à accepter le principe du programme de simulations. On y trouve rassemblés des textes extraits de documents parlementaires, de dossiers du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) tous favorables aux essais nucléaires et aux simulations.

**B.B.**

### **La conversion des industries de défense dans les pays d'Europe Centrale et Orientale**

**CREST École Polytechnique**

Les Cahiers du CREST, juin 1995, 75 p., 50 F.

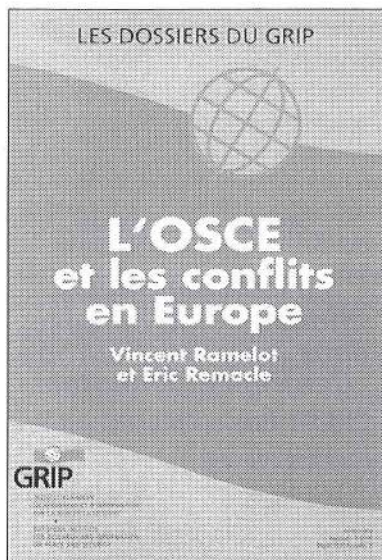
En dehors de quelques "niches" commerciales spécifiques, les perspectives technologiques et commerciales des pays de l'Europe de l'Est demeurent sombres : inexistence de capitaux, entreprises de taille sous-critiques, technologie dépassée, marchés mondiaux insuffisants. La médiocrité des actions de coopération avec l'étranger, la baisse des budgets de défense et des commandes à l'exportation ont accentué le processus de désintégration du complexe militaro-industriel des pays de l'Europe centrale et orientale. La question de l'avenir des industries de l'armement dans l'ancien bloc soviétique est ainsi posée.



L'analyse développée dans cet ouvrage prévoit à terme la disparition, avec ou sans plan de conversion, de cette industrie. Au travers des modèles tchèques, hongrois, etc., il préconise, à la place de la conversion, la production d'armement, même sans marché (tout en pesant le problème éthique et le risque économique et stratégique que représentent des producteurs prêts à tout vendre) ainsi que l'identification des niches techniques, hélicoptères en Pologne, aéronautique en Roumanie, électronique en Hongrie...

Mais sans une véritable politique sociale d'accompagnement de la conversion dans laquelle l'Union européenne a un rôle essentiel à jouer en termes financiers, ce sont des régions entières déjà au bord du gouffre qui en pâtiront avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir sur la stabilité politique, économique et sociale du vieux continent.

B.E.



### **L'OSCE et les conflits en Europe**

Vincent Ramelot  
& Eric Remacle

Bruxelles, GRIP, 7-8/1995, 137 p., 85 FF

44

Depuis la chute du mur de Berlin, le continent européen affronte de manière radicalement nouvelle la question de guerre et de paix. Les chocs engendrés par l'effondrement des régimes communistes et le passage à l'économie du marché en Europe

centrale et orientale ont fragilisé les tissus sociaux et remis au premier plan de l'agenda la question nationale comme facteur d'identité et de mobilisation de secteurs importants des sociétés post-communistes et de leurs élites.

La chute du Mur s'est aussi traduite par l'émergence de nouveaux conflits, des tentatives pour les résoudre ou les prévenir par la voie politique. Dans tout cela, l'action de l'OSCE passe généralement inaperçue du grand public. Tel est le constat à partir duquel les auteurs de cet ouvrage se sont inspiré. Spécialistes reconnus, ils ont tenté de mettre en lumière l'apport de l'Organisation de la sécurité et la coopération en Europe au processus de résolution des conflits et des crises en Europe et en Asie centrale. Ils soulignent les limites et les difficultés de l'organisation, souvent dues aux intérêts divergents des États participants. Tout au long de cette étude, ils ont essayé de clarifier, le partage des rôles qui s'établit sur le terrain entre cette organisation et les Nations unies d'une part et les autres acteurs régionaux (UE, UEO, OTAN, CCNA, CEI) d'autre part.

Ce livre tombe à point nommé, au moment où l'échéance de la Conférence intergouvernementale approche. Les auteurs espèrent que le lecteur, trouvera matière à réflexion sur l'action des organisations européennes dans le domaine de la prévention des conflits et de la gestion des crises et aussi, l'incitation à l'approfondissement de l'étude d'une organisation injustement méconnue.

B.E.

### **Le Comité International de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre**

François Bugnion

Genève, CICR, 1994, 1439 p., 59 FS

Au moment où semblent bafouées les conventions internationales tendant à "humaniser" les conflits et où l'action humanitaire a pu paraître se

substituer aux carences politiques, ce livre (énorme) s'attache à présenter le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui est précisément à la sources tant du droit de la guerre "moderne" que des organisations humanitaires.

Comment le CICR est-il constitué ? Quelles sont les tâches qui lui sont assignées ? Quelles sont les principes qui guident son action ? Tels sont les principales questions abordées par ce livre, écrit par l'un de ses membres et qui s'appuie sur les 130 ans d'histoire et d'action du CICR au cœur de l'horreur de toutes les guerres.

B.B.

### **Ultime terreur**

Pierre Kohler

Paris, Critérium, 1995, 206 p., 98 F.

C'est sur l'attentat au gaz sarin du métro de Tokyo que débute cet ouvrage de Pierre Kohler, auteur prolifique avec quarante livres en quinze ans, consacré à la prolifération des armes chimiques et toxiques. Il retrace ensuite l'histoire des armes chimiques en la commençant à Ypres en 1915, poursuit avec leurs utilisations au Yémen ou en Afghanistan, le gazage des Kurdes, les défoliants répandus au Viêt-nam, finit par un tour d'horizon des pays producteurs et des stocks, une description des conventions internationales. Seules une quinzaine de pages sont consacrées aux armes bactériologiques.

Mais « écrit sans répétition », l'auteur le reconnaît à la fin du volume, ce récit qui mêle évocations romancées et relations historiques se révèle décevant. Traité sur le mode du catastrophisme, il est parsemé d'approximations, de répétitions ou d'hypothèses contestables. Ce livre n'apporte pas non plus d'élément nouveau sur le sujet et finalement ne répond pas aux questions qu'il se propose justement d'élucider sur sa couverture racoleuse.

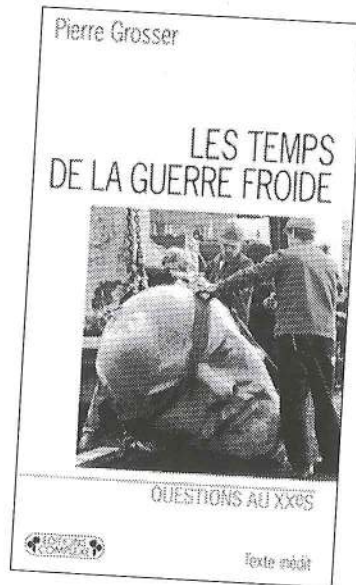
Restent les vingt-cinq dernières pages d'annexes qui éclaireront le plus le lecteur.

F.R.M.

## Les temps de la guerre froide

Pierre Grosser

Bruxelles, Complexe, 1995, 466 p.



Question au XX<sup>ème</sup> siècle, le livre de P. Grosser justifie pleinement le titre de la collection dans laquelle il paraît. C'est en effet un relecture du siècle qui s'achève à travers une nouvelle histoire — constructiviste dit l'auteur — dont les choix de méthode sont clairement définis : l'analyse structurale, une interdisciplinarité (permettant de multiplier les regards avec l'aide des sociologues, politologues et autres théoriciens de la connaissance pour rompre les discours d'autorité), la confiance vigilante, la contemporanéité — la plupart des références sont d'après 1985 quand la guerre froide se défait — et la complexité sont les fondements de cet ambitieux travail.

Ils mettent en place des réflexions multiples et stimulantes sur « l'histoire de la guerre froide et les causes de sa fin ». Ils interrogent les dynamiques à temps variables qui ont engendré la guerre froide des années 1946-1986 où la bipolarité est un système permettant à chacun des deux Grands de trouver son profit en manipulant « le dilemme de sécurité » pour organiser le monde, en mobiliser les ressources et façonner les sociétés. Une concordance des temps, longs, moyens et courts explique le paroxysme de la guerre froide quand « temps court de la défiance absolue (stalinisme et mac-carthysme), temps du nucléaire et des guerres totales, temps de l'accumulation industrielle, temps long de la modernité, de l'occidentalisation, de l'étatisation du monde et du système-monde capitaliste » viennent se superposer. Le dérèglement du jeu de la temporalité et des acteurs provoque progressivement l'inadaptation des stratégies de la guerre froide à un monde toujours plus uniformisé et complexe à la fois. Failles et discordances prennent corps autour des années 60 avant de placer les acteurs des années 80 devant les problèmes de recomposition de l'identité et du pouvoir à l'échelle planétaire. Reagan enchaîne à une présidence « va-t-en-guerre » un second mandat pacifique, Gorbatchev s'essaie à une « nouvelle

pensée soviétique » qui ne lui évite pas de sombrer. Les temps de la modération débouchent peut-être sur un autre monde où la gesticulation nucléaire de Chirac apparaît totalement anachronique.

Partiel et insuffisant, ce compte-rendu ne saurait se conclure sans une invite à lire absolument une étude bousculant radicalement les représentations que nous avons de la politique internationale du XX<sup>ème</sup> siècle.

M.R.

## La volonté d'impuissance

### La fin des ambitions internationales et stratégiques ?

Pascal Boniface

Paris, Seuil, coll. L'histoire immédiate, 1996, 198 p., 110 F.

L'auteur, directeur de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) dresse, avec ce livre, un tableau pessimiste de la vie internationale. En effet, le clivage Est/Ouest — qui a régi les relations internationales durant un demi-siècle —, offrait l'avantage de fournir une grille de lecture qui aujourd'hui fait défaut. Ainsi, selon Pascal Boniface on assiste actuellement à un repli sur soi, « le monde glissant donc plutôt dans l'anarchie internationale, anarchie au sens dévié et négatif du terme ». L'auteur semble regretter que « la puissance n'est plus vécue comme un moyen d'expansion, mais de protection, de sanctuarisation ».

Ce livre, au ton parfois agaçant, souligne quelques-uns des paradoxes qui traversent le monde et des « fausses menaces et vrais phantasmes » qui l'agitent. Toutefois, l'on se prend à regretter que l'auteur ne pousse plus loin ses réflexions sur cette absence de « vision politique et stratégique à long terme » des grandes puissances. Car cette « volonté d'impuissance » que dénonce l'auteur, ne doit-elle pas plutôt être analysée comme un signe du déclin de la domination du militaire comme mode de régulation internationale ?

P.B.

## Repères géopolitiques

François Thual

Paris, La Documentation française, 1995, 211 p., 100 F.

Au pays des aveugles, le borgne est roi. La publication de F. Thual semble illustrer ce dicton ! Par son objet, elle témoigne de l'inculture de notre élite politique en matière internationale puisque la quarantaine de fiches d'actualité qu'elle contient doit éclairer les parlementaires de l'Union centriste des enjeux et tendances lourdes de quelques événements de la scène mondiale entre printemps 1993 — la Somalie et les conflits balkaniques — et printemps 1995.

Le résultat est peu convaincant : l'auteur cède à la mode parisienne de la géopolitique tout en n'accompagnant ses notices d'aucune carte ! Il nous livre en 2 à 15 pages des notes parfois d'une banalité affligeante — huit rendez-vous pour un septennat en mars 1995 - parfois ouvertes à des interprétations contradictoires sur la Chine ou l'Afrique notamment. Il est le fervent adepte du bloc orthodoxe dans les Balkans (Serbie, Grèce, Roumanie regardant vers Moscou), suit avec attention la problématique des conflits sur les frontières de l'Islam et attend avec impatience un nouveau face-à-face Washington-Moscou. Mieux vaut lire *Le Monde diplomatique* ou des précis d'histoire immédiate.

M.R.



## Après eux le déluge

De Kaboul à Sarajevo 1979-1995

André Fontaine

Paris, Fayard, 1995, 660 p., 180 F.

## Géopolitique

Bernard Guetta

Paris, Éditions de l'Olivier, 1995, 330 p., 130 F.

Des journalistes témoignent de la possibilité d'écrire l'histoire immédiate en situant à l'échelle du siècle et dans une perspective planétaire les événements d'un passé récent.

André Fontaine achève avec brio sa traversée du siècle de la guerre froide ouverte il y a trente ans avec les années de mise en place du socialisme dans un seul pays (1917-1950), poursuivie à travers conflits et détente jusqu'au seuil des années 80. Sans aucun doute le récit des quinze dernières années des relations internationales est un aboutissement exemplaire de la chronique méthode Fontaine. Il est certes favorisé par la débandade de l'empire soviétique, la fin des oppositions idéologiques et le début d'ouverture des archives de Moscou qui l'a accompagné mais sa maîtrise de la mise en scène s'affirme à toutes les pages. Portraits sans complaisance des dirigeants — Thatcher, Reagan, Gorbatchev, Kohl ou Deng Xiao Ping — clarté des enchaînements des situations, mise en évidence de la complexité des évolutions comme du jeu des pressions économiques et financières les ayant orientées sont au rendez-vous. Les chapitres sur la course aux armements, la bataille des euro-missiles (80-85) et la coexistence pacifique (86-91), les pages sur Tchernobyl, la guerre Irak-Iran, la dissipation rapide du thème du nouvel ordre mondial exalté par G. Bush après la guerre du Golfe sont particulièrement bien venues. Chronologie et index thématique — une vingtaine d'entrées sur guerre et désarmement — sont précieux. À regretter seulement l'absence de point d'interrogation du titre puisque l'auteur achève son ouvrage sur un espoir et l'imagination avec les rapprochements longtemps jugés impossibles de l'OLP d'Arafat et d'Israël, de l'ANC de Mandela et de l'Afrique du Sud de l'apartheid, avec l'appel aux organisa-

tions internationales et régionales de mieux prendre en compte le "village planétaire".

Plus modeste, le propos de Bernard Guetta n'est pas moins pertinent. Il nous présente classées par thèmes géographiques et politiques quelques unes de ses chroniques radios quotidiennes, familières aux auditeurs de *France Inter*. À travers quelques 150 textes couvrant l'actualité internationale de l'automne 91 au printemps 95 s'affirme sa haute conception du journalisme.

Volonté d'expliquer en informant, de donner du sens en jugeant les événements et les acteurs — dénonciations permanentes de B. Eltsine, ce faux démocrate soutenu par les occidentaux, comme des erreurs conduisant aux conflits de l'ex-Yougoslavie — propositions pour construire l'espoir avec l'Europe ou la réinvention des mandats face aux génocides..., on est loin de la médiatisation télévisée quotidienne qui ignore, dissimule ou mutile dans un flot émotif insignifiant. Adulte, Bernard Guetta entend « ne pas cultiver la résignation, enseigner le renoncement, faire plier les nuques sous les malheurs du monde » mais « chercher, toujours chercher à savoir, à comprendre, à espérer donc à vouloir ». Il illustre parfaitement son avant-propos.

M.R.

## Georges Pompidou et l'Europe

Association Georges Pompidou

Bruxelles, Complexe, 1995, 694 p., 235 F.

La publication des interventions faites au colloque de Paris, les 25 et 26 novembre 1995. On connaît les principes et limites de ce type de réunions : confronter analyses et points de vue des chercheurs et des témoins — collaborateurs ou artisans des négociations diplomatiques — d'une part, multiplier les redites et tendre à l'hagiographie, ce que le retour au pouvoir des pompidoliens Balladur et Chirac en tête ne pouvait que favoriser, d'autre part.

La grande décision de Pompidou, c'est l'élargissement de l'Europe des

Six par l'adhésion du Royaume-Uni au Traité de Rome, mais il appuie aussi un projet d'union monétaire — pour stabiliser un système monétaire international en pleine tempête — et la perspective d'une Union européenne. L'essentiel du colloque tourne donc autour de l'interprétation à donner de la relance de l'Europe par Pompidou, de son rapport avec sa politique américaine, sa politique soviétique, sa vision de l'avenir allemand à l'heure de l'Ostpolitik de Willy Brandt. On retiendra la communication de G.-H. Soutou sur l'attitude du président français face à l'Allemagne, quelques indications sur le nucléaire civil dans les négociations franco-allemandes de 1970-73, sur la moindre méfiance de Nixon vis-à-vis de l'effort nucléaire français les mêmes années. Même si Pompidou attache beaucoup d'importance à la réussite de la politique agricole commune (PAC) et au développement de l'Europe industrielle, c'est l'indifférence populaire qui lui répond ; en témoigne la faible part de cet ouvrage consacrée à l'opinion des Français d'alors face à l'Europe (sondages !), le record d'abstention et de bulletins blancs et nuls lors du oui au référendum d'avril 1972.

Vingt ans avant Maastricht, l'incapacité des élites politiques à faire passer le projet européen dans la population, à expliquer ses liens avec la vie quotidienne et l'avenir est claire ; en attendant que l'Europe devienne le bouc émissaire des difficultés économiques et sociales de la République.

M.R.

Quelques nouveaux atlas  
et documents de base :

## Atlas de la Russie et des pays proches

Roger Brunet, Denis Eckert,  
Vladimir Kolossoff

Paris, Reclus/La Documentation française,  
1995, 208 p., 220 F.

Résultat d'une collaboration entre géographes français du groupe Reclus et de l'Académie des sciences

pour la Russie, « cet atlas offre l'information la plus complète, la plus approfondie et la plus récente qui pouvait être rassemblée sur un ensemble de pays fascinants par la rapidité de leur transformation et l'ampleur des enjeux qu'ils représentent pour l'Europe et pour le monde ».

### **Atlas des peuples d'Europe occidentale**

Jean Sellier et André Sellier

Paris, La Découverte, 1996, 200 p., 295 F.

**A**u moment où s'édifie l'Union européenne, cet atlas vient à propos tenter d'expliquer pourquoi encore aujourd'hui certains européens de l'ouest réclament le "droit à la différence" : Catalans, Basques, Corses, Frisons, Gallois, Ecossais... L'éclairage du passé, présenté de manière originale et illustré par 88 cartes en couleurs, permet de comprendre comment aujourd'hui encore l'Europe occidentale poursuit sa construction résultant de tensions et de compromis entre les structures politiques et la diversité de ses populations.

### **L'Europe centrale et balkanique**

**Atlas d'histoire politique  
sous la direction de Philippe  
Lemarchand**

Bruxelles, Complexe, 1995, 288 p., 249 F.

**C**et atlas participe de la même perspective que l'ouvrage précédent mais son champ d'application est aujourd'hui une zone autrement plus sensible en raison des tensions et conflits qui s'y déroulent. Après avoir présenté la spécificité centre-européenne et balkanique, les auteurs en montrent les principaux déterminants : les clivages culturels et religieux, l'esprit des empires habsbourgeois et ottoman, les rapports entre les pôles allemand et russe, la construction des nationalismes et le problème des minorités... Les problèmes rencontrés par cette partie de l'Europe reçoivent ainsi des éclairages instructifs. L'atlas se termine par une partie consacrée à la présentation de chacun des douze pays de la zone avec tableaux statistiques et chronologies.

### **Atlas de la Banque mondiale 1996**

Washington DC, 1995, 36 p.

**C**e recueil de cartes et de statistiques de la plupart des États du monde couvre trois grands thèmes : la population, l'économie et l'environnement. État des lieux, l'Atlas de la Banque mondiale sert souvent de référence pour les grands annuaires internationaux : bien qu'on y visualise surtout la "croissance" (de l'économie) dans certaines régions du monde et les "progrès" en matière de conditions de vie et d'environnement, on n'en néglige pas moins de faire apparaître les grandes disparités.

B.B.

### **L'état de la planète 1995/1996**

sous la direction de Lester  
Brown, Christopher Flavin  
et Hilary F. French

Paris, La Découverte, 1995, 345 p., 185 F.

**V**oilà plus de dix ans que le *Wordwatch Institute* de Lester Brown s'impose avec son état des lieux annuel, état des lieux en dix chapitres des écosystèmes mais aussi du développement humain et de l'économie mondiale.

L'un des enseignements de cette édition, c'est que nous avons atteint les limites de la nature. Malgré l'intensification accrue, la production de céréales et de riz et les quantités de poissons pêchés n'augmentent plus, les surfaces agricoles et forestières et le niveau des nappes aquifères baissent... alors que la population du globe continue de croître. Maîtriser la démographie ou relancer la production alimentaire, on ne sait d'ailleurs comment, est le défi qui attend l'humanité. Lester Brown voit dans ce déséquilibre entre les besoins et les ressources une source inquiétante de tension. Il illustre ce propos avec l'exemple du Rwanda dont la population a triplé en trente-cinq ans alors que ressources

hydriques et production céréalière par habitant diminuaient. Si les raisons du conflit de 1994 étaient ailleurs, le manque de moyens d'existence n'a rien arrangé.

Mais c'est à une autre échelle que nous convie Lester Brown quand il souligne la situation de la Chine, qui voit encore sa population augmenter de 13 millions de personnes par an et ses besoins suivre le boom économique alors que ses ressources alimentaires commencent à baisser. Les ondes de choc du développement chinois se répercuteront fatalement sur l'ensemble de la planète : nous passerons d'une pénurie chinoise à une pénurie mondiale. Et de rappeler que « les systèmes naturels [...] ne sont plus seulement des secteurs de l'économie mondiale. Ils en sont les fondations ». On l'oublie facilement. La Chine est ainsi l'objet d'un chapitre entier.

Michael Renner traite en vingt-cinq pages du désarmement et surtout du manque de moyens financiers. Tous les budgets de la paix sont à la traîne : les gouvernements renâclent à payer, l'application des engagements tarde, les budgets sont détournés... Les résultats sont alors bien maigres. Pourtant, il le répète, construire la paix coûte infiniment moins cher que préparer la guerre. Démminer, réinsérer les soldats, rapatrier les réfugiés, reconstruire les dommages, démanteler les arsenaux et reconverter les industries d'armements, créer des institutions internationales de maintien de la paix, de contrôle du désarmement, de règlement des conflits..., voilà les objectifs qu'un Fonds de démilitarisation mondiale devrait servir. Il en propose un mode de financement.

Un autre article est consacré aux vingt-trois millions de réfugiés du monde entier, un chiffre en constante augmentation depuis le milieu des années soixante dix. On retrouvera encore une contribution sur les institutions internationales, et d'autres sur la maîtrise des ressources naturelles.

F.R.M.



**Dossiers noirs de la politique  
africaines de la France n° 6**

**Jacques Chirac  
et la Françafrique  
Retour à la case Foccart ?**

**Agir Ici - Survie**

Paris, L'Harmattan, 1995, 112 p., 70 F.

Encore un domaine où les promesses électorales du candidat Chirac ont fait long feu. Ce bilan des six premiers mois d'une nouvelle présidence met en avant la continuité d'une politique africaine "domaine réservé" où les velléités de transformation ne vont pas au-delà des rapports d'experts — ceux de J.-F. Bayart (sur la criminalisation en Afrique subsaharienne) ou de B. Hibou (La zone franc. Un an après la dévaluation) en juin 1995.

Les amitiés de trente ans — celles d'Hassan II, d'Omar Bongo, Eyadema ou Mobutu — ont prévalu dès le premier voyage de Chirac en Afrique (juillet), la suppression du ministère de la coopération a été remise *sine die* (septembre), la dérive personnelle à la Mitterrand ou à la Pasqua se maintient. Ainsi le choix des hommes, Godfrain à la coopération, Michel Dupuch conseiller à la présidence et la politique des réseaux (Foccart mais aussi Pasqua de retour !) garantissent l'exploitation de l'Afrique par les grands groupes — Elf, Bouygues et Bolloré en tête — le soutien aux hommes des "coups d'États électoraux" (Cameroun, Gabon, Togo et Côte-d'Ivoire de Henri Konan Bédié), l'activité du lobby militaire-africaniste pour soutenir au Rwanda les exilés du "Hutu power" de Goma, aux Comores et au Tchad d'autres tenants de la présence française !

Système Chirac, système Mitterrand, système Pasqua les mêmes logiques personnalisées d'un clientélisme alimentent une dérive inquiétante vers la corruption et les conflits ethniques. À l'encontre, le manifeste de la coalition Citoyens France-Afrique (CFA), née du cynisme français face au génocide du Rwanda, rappelle ses objectifs : fin d'une gestion de la politique africaine sans équivalent dans les pays démocratiques, fin des accords de défense, suspension des relations avec les régimes violant massivement les droits de l'homme, contrôle des

dépenses d'Aide publique au développement (ADP) pour qu'elles soient effectivement utiles aux populations du Sud.

M.R.



**Rwanda, un génocide  
du XX<sup>ème</sup> siècle**

**Raymond Verdier, Emmanuel  
Decaux et Jean Pierre Chrétien**

Paris, L'Harmattan, 1995, 264 p., 150 F.

**Burundi, histoire  
économique et politique  
d'un conflit**

**Hakim Ben Hammouda**

Paris, L'Harmattan, 1995, 208 p., 120 F.

Sur le génocide du printemps 1994 au Rwanda, un colloque s'est tenu à Paris en juin 1995 à l'Institut des hautes-études de la justice avec la participation de la Fédération internationale des droits de l'homme et de divers centres de recherches africains. Les 25 contributions rassemblées sont le fruit du travail d'intellectuels du Rwanda et du Burundi, de chercheurs et universitaires de langue française menant une enquête pluridisciplinaire et comparative sur les origines, la logique spécifique, les conséquences du drame rwandais.

Une moitié des textes est centrée sur les problèmes de droit et justice : comment assurer le fonctionnement du Tribunal pénal international pour le Rwanda créé par le Conseil de sécurité de l'ONU le 8 novembre 1994 afin de poursuivre les auteurs du génocide ? Comment obtenir la collaboration des États ? Comment empêcher l'impunité d'encourager — comme au Burundi voisin après le massacre d'octobre 1993 — le retour à des événements

génocidaires ? Situation difficile puisque la mauvaise information et l'explication simpliste des affrontements ethniques "indigènes", l'indifférence et le refus de chercher les responsabilités — France en tête — marquent les médias occidentaux.

Les pages les plus fortes nous convainquent du lien indispensable entre paix et mémoire assumée. Elles sont de Jean-François Dupaquier (le révisionnisme, poursuite du génocide par d'autres moyens), Yves Ternon évoquant les éléments de la preuve, Marc Nichanian (la dénégaration au cœur des génocides), Jean-Philippe Schreiber (le génocide, la mémoire et l'histoire) et Alfred Grosser (remarques sur les identités et la mémoire).

Catherine Bonnet (Médecins sans frontières) témoigne de l'importance du viol des femmes dans le génocide, des effets destructeurs dans l'identité sur les survivantes, des obstacles que rencontre leur prise en compte dans la recherche de la justice.

États des lieux et risques régionaux de retour d'un génocide dans l'Afrique des Grands Lacs conclut cet ouvrage indispensable. Charles de Lespinay rappelle combien le conflit ethnique a des racines occidentales et coloniales avec la suppression des anciens équilibres institutionnels, fonciers, de terroir et de justice. « *Les massacres en cours obligent à une critique des regards juridiques et anthropologiques que l'on veut imposer l'Afrique... à une réflexion philosophique chez les juristes avant de repenser un État de droit.* »

En fournissant des informations éclairées et précises sur le Burundi, Hakim Ben Hammouda contribue à une analyse réfléchie de la "dérive ethnique" si déculpabilisante pour les Européens : les responsables de l'ordre post-colonial — notamment la politique d'ajustement structurel voulue par les institutions financières internationales — sont pour beaucoup dans l'arrêt de la tentative de démocratisation burundaise des années 1988-1994 débouchant sur la violence actuelle des extrémistes.

M.R.

## Les minorités : quelle protection ?

Joseph Yacoub

Paris, DDB, 1995, 398 p., 185 F.

Deux chiffres donnent l'ampleur des questions que soulève Joseph Yacoub dans son ouvrage : on dénombre au minimum 7 500 minorités réparties en seulement 185 États à ce jour. Bien sûr toutes les minorités n'aspirent pas à fonder leur propre État, néanmoins il est difficile de ne pas être d'accord avec l'auteur lorsqu'il affirme que « la question des minorités restera vraisemblablement — et pour longtemps — l'une des données essentielles de la vie politique domestique et internationale » et que la solution à cette question « dépendra en grande partie la paix de demain ». Il suffit de regarder la cause principale des conflits actuels : identitaire et/ou ethnique.

Dans cet ouvrage, qui est le résultat d'une quinzaine d'années de recherche, l'auteur se livre à une investigation exhaustive de la question minoritaire. Dans une première partie il dégage les caractéristiques générales des mouvements minoritaires aujourd'hui et s'interroge sur leurs buts ; ensuite il traite dans une seconde partie du type des relations qui peuvent s'établir entre l'État et les minorités. Enfin, l'ouvrage se termine par une analyse des instruments internationaux mis en place pour la protection des minorités : de la SDN (Société des Nations) à l'ONU...

Joseph Yacoub manifeste une certaine inquiétude face à ce qui semble être le dernier slogan en vogue de par le monde : « Nationaux de tous les pays séparez-vous ! »

P.B.

## Lettres d'Afrique

Entre Cancer et Capricorne

Philippe Decraene

Paris, Denoël, 1995, 270 p., 145 F.

Trente-cinq ans après le grand vent de l'indépendance qui a soufflé sur le continent africain, Philippe Decraene, ancien responsable de la rubrique "Afrique" du *Monde*, et directeur du centre des hautes études

pour l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), tente de faire revivre un passé parfois vieux de trois siècles, au travers d'une trentaine de lettres et de le confronter aux réalités actuelles.

Il démontre par ce fait que les liens tissés depuis longtemps entre la France, l'ancienne métropole et les anciennes colonies n'ont pas été totalement coupés. Le ministère spécialement chargé de la coopération que développe la France avec ces nouveaux partenaires africains, relevant du "domaine réservé" du président de la République en est la preuve.

Ouvrage très intéressant qui apporte une contribution pour ceux ou celles qui veulent comprendre les enjeux des relations Nord-Sud.

B.E.

## L'origine de la question kurde

Salah Jmor

Paris, L'Harmattan, 1994, 285 p.

Pour comprendre la question kurde, Salah Jmor, représentant kurde auprès de l'ONU de 1982 à 1992, nous livre sa thèse centrée sur l'émergence du Kurdistan dans les relations internationales de 1914 à 1924. C'est avant tout une analyse de sources diplomatiques qui conclut au déni de droit international dont sont victimes les Kurdes privés d'État par les intérêts des grandes puissances, partagés entre Turquie, Irak, Syrie, qui font pour longtemps jouer le nationalisme des pays indépendant à leur détriment.

M.R.

## Ansea

La décennie prodigieuse

Daniel Besson et Marc Lantéri

Paris, La Documentation française, 1994, 182 p.

Une étude des ressorts de la croissance économique dans les six pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est — que sont Indonésie, Philippines, Malaisie, Singapour, Brunei et Thaïlande —, à travers les années 1980-90. La mise en évidence d'un modèle de développement conciliant l'appel à l'investissement étranger

et une utilisation très personnelle des règles du marché. Les risques de dégradation sociale sont davantage pris en compte que ceux de la mise à mal de l'environnement.

M.R.

## Ukraine, Biélorussie, Russie

Trois États en construction

Coordination Roberte Berton-Hogge et Marie-Agnès Crosnier

Paris, La Documentation française, 1995, 166 p., 80 F.

L'édition 1995 de cette collection de la Documentation française sur l'ex-URSS se focalise sur les trois États slaves et apporte des éléments de réflexion sur l'idée d'une Confédération des États slaves qui se fait jour après le mouvement de désagrégation de l'URSS. Les nouveaux États, Ukraine et Biélorussie, sont-ils assez consolidés pour que leurs indépendances ne soient pas remises en causes ? Les évolutions autocratiques en Russie seront-elles sanctionnées par les citoyens de ce pays lors d'échéances électorales importantes ?

On trouvera aussi des fiches thématiques sur les États de la CEI, avec cartes et chronologies, faisant de ce livre un document de base pour suivre les évolutions de l'ex-URSS..

B.B.

## L'Italie au XX<sup>e</sup> siècle (1919-1995)

Jacques Georgel

Paris, La Documentation française, 1996, 182 p., 80 F.

Cet ouvrage synthétique veut donner une vue d'ensemble de l'Italie depuis la naissance du fascisme jusqu'à aujourd'hui. Documents et témoignages à l'appui, l'auteur montre comment l'Italie a su se hisser au cinquième rang des puissances industrielles. Il n'étudie pas l'actuelle remise en cause du système politique mis en place depuis 1947 qui avait perverti les mécanismes de la démocratie. Par l'histoire, l'auteur apporte des éléments de réponses aux questions posées à la "renaissance douloureuse" de l'Italie.

B.B.



**La Caucase postsoviétique**  
**La transition dans le conflit**  
 Sous la direction de Mohammad  
 Reza Djalili

Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, 1995,  
 264 p., 90 F.

La géographie, l'histoire et l'une des plus grandes concentrations d'ethnies de la planète font du Caucase une région extrêmement complexe. Les événements qui se sont déroulés ces dernières années dans cette partie du monde, à l'époque de Gorbatchev comme à la suite n'ont rien atténué de cette complexité. Bien au contraire, on assiste à la résurgence d'anciens conflits, l'irruption de nouvelles guerres, l'apparition de nouvelles tensions, qui font du Caucase l'un des espaces les plus instables du nouveau système international en voie de formation au cœur de l'Eurasie.

L'ouvrage s'articule autour de trois axes. Dans une première partie sont regroupés des textes consacrés à chaque pays de la Transcaucasie et une étude centrée sur la situation prévalant au Nord-Caucase. Dans la deuxième partie sont regroupés trois textes traitant des recompositions géopolitiques et les questions relatives à la typologie des conflits, et leurs implications internationales sont évoquées dans la troisième partie.

Cet ouvrage, qui regroupe une douzaine d'études préparées par les meilleurs spécialistes de la région, permet de mieux saisir la complexité caucasienne tout en ouvrant des perspectives pour une meilleure appréhension des conséquences régionales et internationales des événements qui se déroulent aujourd'hui dans cette partie du monde.

B.E.

**La Chine**  
**Le règne de l'arbitraire**  
 Amnesty International

Paris, Éditions francophones, 1996,  
 127 p., 35 F.

Le rapport d'Amnesty International, recense une série d'exemples pour démontrer que personne n'est à l'abri

des violations des droits de l'homme en Chine. Au travers de ces exemples, qui rappellent l'ampleur de l'effet causé par ces violations abusives, on découvre une dimension souvent occultée par l'immensité de la Chine et sa longue tradition de répression politique. Car en dépit des changements spectaculaires survenus en République populaire de Chine depuis une douzaine d'années, rien n'est changé en ce qui concerne les violations des droits de l'homme.

À ce jour, des milliers de dissidents politiques et membres de groupes religieux et ethniques sont encore maintenus en détention simplement pour avoir exprimé leurs opinions. Des milliers d'autres demeurent en détention sans la moindre inculpation d'une quelconque infraction. Le monde ne saurait fermer les yeux sur le sort réservé à un cinquième de l'humanité. Le rôle de plus en plus important qu'elle joue sur la scène internationale, oblige la Chine à une plus grande coopération, y compris dans le domaine des droits de l'homme.

B.E.

**La non-violence active**  
**Une force au service de la paix**  
**Parcours d'initiation pour les jeunes**

MIR-Lyon

1995, 50 F. (à commander au Mir-Lyon,  
 30 rue Pr J. Nicolas 69008 Lyon),

Ce document est conçu de manière très pédagogique sous forme de fiches pour animateurs (découvrir la violence, sortir de la violence, comprendre la non-violence) et de fiches "activités" pour des animations de groupes de jeunes. On trouvera également quelques fiches biographiques sur les témoins de la non-violence, des textes, prières et poèmes.

B.B.

## Livres reçus

*L'Union de l'Europe occidentale*, de Patrice Van Ackere, Paris, PUF/Que sais-je ?, 1995, 128 p.

*Le monde depuis 1945*, de Charles Zorgbibe, Paris, PUF/Que sais-je ?, 1995, 128 p.

*La Polynésie française*, d'Emmanuel Vigner, Paris, PUF/Que sais-je ?, 1995, 128 p.

*L'insécurité*, de Jean-Luc Mathieu, Paris, PUF/Que sais-je ?, 1995, 128 p.

*Athéna 1996*, revue de l'IHEDN (Institut des hautes-études de défense nationale), Paris, La Documentation française, 1996, 334 p., 150 F.

*Les multinationales globales*, de Wladimir Andreff, Paris, La Découverte/Repères, 1996, 124 p.

*Succession d'États en Europe de l'Est et avenir de la sécurité en Europe*, sous la direction de H. Ruiz Fabri et P. Boniface, Paris, Montchrestien, 1995, 176 p., 250 F.

*L'UNITA et la 2<sup>e</sup> guerre civile angolaise*, de Manuel Antonio Africano, Paris, L'Harmattan, 1995, 288 p., 150 F.

*Etre Kurde, un délit ? Portrait d'un peuple nié*, de Jacqueline Sammali, Paris, L'Harmattan, 1995, 304 p., 150 F.

*Quelle politique de sécurité pour l'Europe ?*, sous la direction de Pierre Pascallon, Paris, Publisud, 1995, 297 p., 188 F.

*Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance Atlantique, 1958-1969*, de Frédéric Bozo, Paris, Plon, 1996, 289 p., 178 F.

*La grande implosion. Rapport sur l'effondrement de l'Occident, 1999-2002*, de Pierre Thuillier, Paris, Fayard, 1995, 480 p., 130 F.

*Les réfugiés. Instrument politique dans le tiers-monde*, de Christophe Comblin, Bruxelles, Les Dossiers du GRIP n° 202, 6/95, 60 p., 50 F.

*Amérique centrale. Les frustrations de la paix*, d'André Linard, Bruxelles, Les Dossiers du GRIP n° 205, 9/95, 75 p., 55 F.

*Bosnie. L'anatomie d'un conflit*, de Xavier Bougarel, Paris, La Découverte, 1996, 176 p., 85 F.

*Construire pour la paix. Des abris pour la guerre, des maisons pour la paix*, de Alain Hays et Silvia Matuk, Paris, Alternatives/UNESCO, 1995, 144 p., 95 F.

*Accords de paix concernant l'ex-Yougoslavie*, Ministère des affaires étrangères, Paris, Documents d'actualité internationale, La Documentation française, février 1996, 71 p., 60 F.

## Complétez votre collection de **Damoclès**

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec <i>Alerte atomique (MDPI)</i>	<b>55 F</b>	— La loi de programmation militaire 92-94 n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>
— Essais nucléaires : une année décisive & Palestine : le temps de la paix ? n° 42 - janv./fév. 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ? n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	<b>25 F</b>
— Nouvelle donne : le défi de la paix n° 43 - avril/mai 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— Quelle ONU, pour quelle Paix ? n° 57 - 2 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Armement nucléaire et chimique : quel contrôle ? n° 44 - juin/août 1990 - 44 p.	<b>20 F</b>	— France-Afrique : Quelle coopération militaire ? n° 58 - 3 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 44 p.	<b>40 F</b>
— Golfe : le nouveau paysage international & Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation n° 45 - sept./oct. 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— Livre blanc, budget militaire 1994... n° 59 - 4 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec <i>Greenpeace</i>	<b>45 F</b>	— Les déchets nucléaires militaires français n° 60 - 1 <sup>er</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Guerre du Golfe : le prix de la paix n° 46 - nov. 90/janv. 91 - 36 p.	<b>20 F</b>	— L'industrie d'armement n° 61 - 2 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Budget 1991, le poids des chiffres n° 47 - fév./mars/avril 1991 - 36 p.	<b>20 F</b>	— Paix et démographie n° 62 - 3 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Médias : l'over-Golfe n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	<b>30 F</b>	— La prolifération en question n° 63 - 4 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— La conscription : une institution en retard d'une guerre n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	<b>25 F</b>	— Projet de réforme de l'ONU n° 64 - 1 <sup>er</sup> trimestre 1995 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>	— Indonésie : arrêt des ventes d'armes n° 65 - 2 <sup>ème</sup> trimestre 1995 - 44 p.	<b>40 F</b>
— Nouvelles menaces vieux démons Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	<b>55 F</b>	— Essais nucléaires au rapport... n° 66 - 3 <sup>ème</sup> trimestre 1995 - 52 p.	<b>40 F</b>
— Paix et environnement n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>	— CEA : un demi-siècle de pouvoir nucléaire n° 67 - 4 <sup>ème</sup> trimestre 1995 - 52 p.	<b>40 F</b>
— L'Europe des marchands d'armes n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>		
— La reconversion des industries d'armement n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10 %) et port compris)

Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

À commander à : **Damoclès**, BP 1021 69201 Lyon Cedex 01  
Chèques à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### Abonnement

4 numéros (un an) :  
France : **160 FF**  
Europe : **200 FF**  
Autres pays : **220 FF**  
Étudiants, chômeurs,  
tarif réduit : **120 FF**  
Soutien à partir de **250 FF**  
Abonnements groupés  
*Damoclès/La lettre  
de l'Observatoire* :  
un an/8 n° : **200 FF**

TVA (2,10 %) incluse

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Tél. ....

S'abonne à *Damoclès* à partir du n° : .....

S'abonne à *Damoclès* et à *La lettre de l'Observatoire* pour un an

**Chèque à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S**

À renvoyer à **Damoclès**, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

Directeur de publication : *Patrice Bouveret* — CPPAP n° 67010 — Imprimé par **Atelier 26** Tél (33) 75 85 51 00

Maquette : CDRPC — Dépôt légal à date de parution

# Informier et agir pour la paix

Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en connaissance de cause pour le désarmement.



## Études disponibles

- 1950-1990 Évolution des ventes d'armes, mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)
- Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions, mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)
- Fabrication des armes nucléaires en France, septembre 1991, 74 p. 70 F. (port compris)
- Les relations militaires de la France avec les pays en développement octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)
- Les déchets nucléaires militaires français, février 1994, 384 p. 180 F. (port compris)
- Les coûts cachés du programme Triomphant, mai 1994, 38 p. 50 F. (port compris)
- Les transferts d'armes de la France, mars 1995, 128 p. 100 F. (port compris)
- Observatoire des transferts d'armements : Rapport 1995, novembre 1995, 256 p. 136 F. (port compris)
- Les essais nucléaires français 1960-1996, Conséquences sur l'environnement et la santé, février 1996, 384 p. 180 F. (port compris)

**Des dossiers de presse, notamment sur le Traité de non-prolifération, sont également disponibles. Nous consulter.**

À commander au **CDRPC** B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01  
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 S